



EXPLICATIONS
IHSVS NAZARENVS REX IVDÆORVM
SUR LA
HIC CONSTAT CRUCIFIXUS
SANCTIFICATION

J.B. ROSSIER

1858

RÉVISÉ ET ANNOTÉ PAR

JEAN LEDUC

2013

EXPLICATIONS SUR LA SANCTIFICATION

LETTRE À M. F. BERTHOLET-BRIDEL
par J.B. Rossier 1858

Révisé et annoté par Jean leDuc 2009 - 2013

«L'Esprit et l'Épouse disent: Viens. Que celui qui l'entend, dise aussi: Viens. Que celui qui a soif, vienne; et que celui qui voudra de l'eau vive, en reçoive gratuitement.» (Apoc. 22:17)

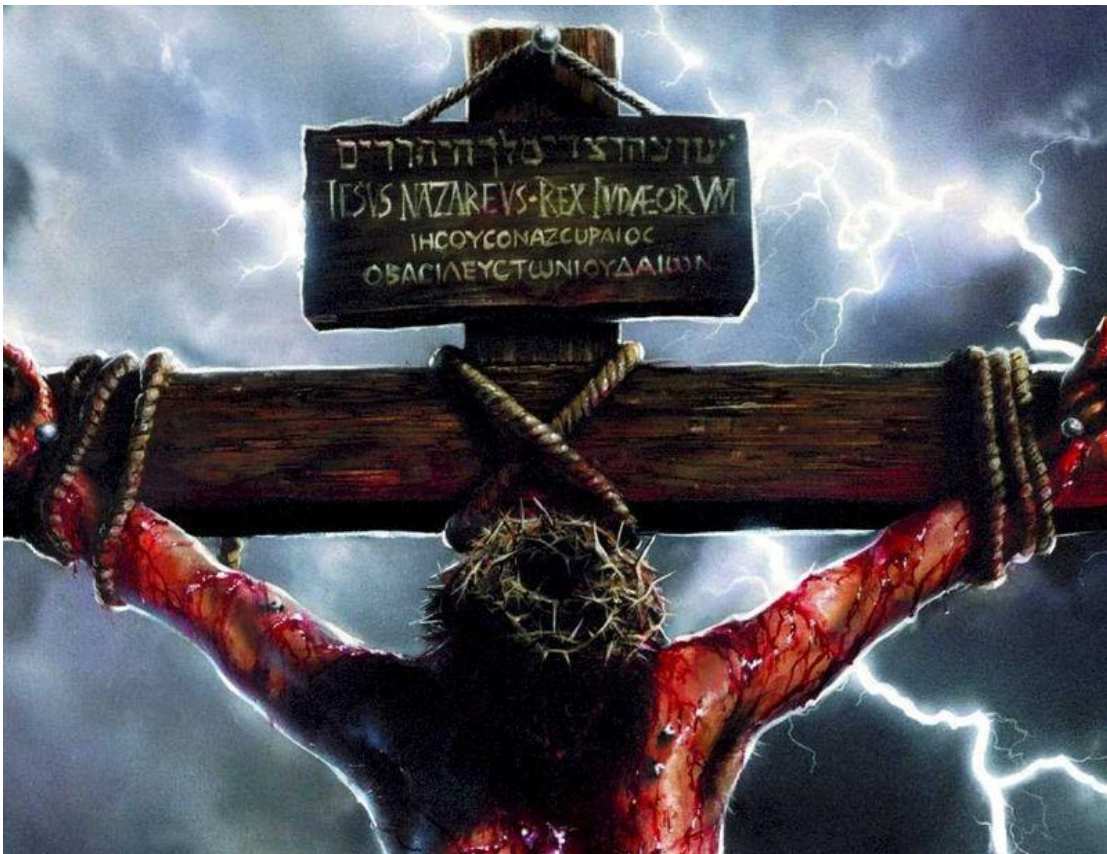


TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DU RÉVISEUR

LETTRE A M. F. BERTHOLET-BRIDEL

EXPOSITION

**CHAPITRE 1
L'ASSURANCE DU SALUT**

**CHAPITRE 2
LA JOIE DU SALUT**

**CHAPITRE 3
L'ÉTABLISSEMENT EN CHRIST**

**CHAPITRE 4
LA DEMEURE EN CHRIST**

**CHAPITRE 5
LA HARDIESSE FILIALE**

**CHAPITRE 6
CONVERSION ET REPENTANCE**

**CHAPITRE 7
LA RESPONSABILITÉ**

**CHAPITRE 8
EXAMEN DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE
Les trois espèces de certitude:**

Marcher selon l'Esprit:

Obéissance et sanctification:

La communion entre l'homme et Dieu:
L'assurance au jour du jugement:
L'assurance du salut sur le pied de la foi:
La valeur des principes en discussion:
La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse:
Posséder la certitude fondamentale:
La purification du croyant est déjà accomplie:
Recevoir ce que nous demandons:
Avoir accès auprès de Dieu:
Joie et assurance dépendent de Jésus:

PRÉFACE DU RÉVISEUR

L'apôtre Paul nous a averti qu'un temps de grande apostasie viendrait (2 Thessaloniens 2:3-12), une déformation de la vraie foi qui engendrerait «une contrefaçon du peuple de Dieu», c'est à dire «un faux christianisme» caractérisé par des prodiges et des faux miracles. Il n'y a aucun doute que nous sommes aujourd'hui même en plein dans ce temps de grande apostasie, et que ces passages prophétiques de l'apôtre Paul se rapportent directement aux sectes Évangéliques Pentecôtistes et Charismatiques, ainsi qu'à tous groupes à tendances extatiques. Jamais une période de l'histoire ne fut si remplie de fausses doctrines qui proviennent d'un faux évangile, d'un faux Jésus, d'un faux salut, et d'une fausse sanctification, que la nôtre. Nous entendons souvent utiliser dans ces prétendues églises cette exhortation suivante de l'épître aux Hébreux quand il s'agit de reprendre une personne dont le comportement n'est pas jugé digne, selon leurs normes, de ce qu'on attend d'un chrétien: «Recherchez la paix avec tous et la sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur» (Hébreux 12:14), passage qui peut se traduire aussi selon l'original: «Assistez tous genres d'hommes dans la paix et l'intégrité, autrement aucun homme ne pourra percevoir le Seigneur.» En général ce genre de reproches portent sur des façons de se comporter trop conformes à celles du monde environnant. **La duplicité ici est qu'ils situent la sanctification au niveau de l'apparence extérieure, celle**

des vêtements, du langage, des expériences personnelles, des attitudes au niveau des actions et réactions, des fréquentations, des traditions, et des habitudes routinières. Il ne peut en être autrement puisqu'un christianisme contrefait est lui-même qu'une apparence de sa réalité, et il est évident que les apparences sont tout pour lui. Le but poursuit est une vie chrétienne exemplaire pour laquelle plusieurs de ces groupes ajoutent à la grâce du salut l'obéissance aux dix commandements de la loi mosaïque comme moyen de l'atteindre, ce qu'ils nomment la sanctification. **Cette fausse sanctification est centrée sur les efforts personnels du croyant pour plaire à Dieu,** mais en réalité elle valorise la dignité humaine plutôt que la Souveraineté absolue du Dieu Tout-Puissant qui s'est incarné dans la chair pour nous sauver et nous sanctifié lui-même. Bien sûr qu'avoir une bonne conduite est important dans la vie du chrétien, mais en cela plusieurs païens ont des vies exemplaires qui feraient rougir les croyants les plus dévoués. La sanctification comme témoignage chrétien chez les Évangéliques se base uniquement sur les apparences et ne détient aucune valeur, sauf pour enfler l'orgueil de ceux qui s'y donnent. En d'autres mots, chez ces imposteurs, la sanctification est une machine pour faire des pharisiens modernes. Ainsi ils imposent aux autres des comportements stéréotypés, confondant la vraie sanctification qu'engendre en nous le Seigneur avec la conformité aux règles de conduite de leur groupe particulier, ce

qui est une déviation sérieuse de la vérité par laquelle ils en séduisent un grand nombre. Certes il est vrai que la sanctification s'exprime dans des comportements, mais elle a une dimension autre que celle de la simple observation d'un catalogue d'obligations extérieures. Elle trouve son origine dans la Présence de Christ en nous et dans les aspirations nouvelles qui résultent du nouveau cœur du croyant. Et elle nous entraîne dans une vie de transformations internes et d'expériences dans la proclamation de la pure Vérité dans laquelle nous conduit l'Esprit de Christ qui est un Esprit de séparation d'avec son contraire. En fait le mot «sanctification» signifie littéralement «être mis à part, être séparé», et nous sommes séparé de ce monde par le sacrifice de Christ sur la croix. La sanctification se produit à la croix, elle est entièrement l'œuvre de l'Esprit de Christ et non de l'homme.

L'Évangile de Christ est pure grâce, un salut inconditionnel offert gratuitement, excluant tout mérite personnel pour le recevoir, ainsi que pour le vivre. Que cet Évangile produise des œuvres bonnes dans la vie de celui qui est donné de le recevoir, rien de plus normal et nécessaire, mais comprenons que ce sont des œuvres de foi ou de confiance en Christ pour nous transformer et nous diriger. **Mais qu'on ajoute à la grâce des efforts ou des œuvres d'obéissances par lesquels on dit se sanctifier, cela devient un autre Évangile, un Évangile déformé, une contrefaçon de la vérité qui nous dérobe de la précieuse**

liberté que nous avons en Christ, car une telle démarche de sanctification amène le joug de la servitude dans un esprit d'orgueil et de légalisme. Les imposteurs utilisent encore aujourd'hui ce que les pharisiens utilisaient au temps de Jésus et des premiers disciples et que nous avons appelé «le besoin de valorisation de l'homme par le mérite», ce qui correspond précisément à la justification par les œuvres de la loi. Ainsi nous dit l'apôtre Paul: *«Si donc vous êtes morts avec Christ, quant aux rudiments de cette disposition, pourquoi vous charge-t-on de ces préceptes, comme si vous viviez encore à cette disposition? En vous disant: Ne mange pas, ne goûte pas, ne touche pas; Préceptes qui sont tous pernicious par leurs abus, suivant les ordonnances et les doctrines des hommes, Lesquelles ont, à la vérité, quelque apparence de sagesse dans un culte volontaire, et dans une certaine humilité, et dans une austérité du corps, qui n'a aucune vraie valeur et qui satisfait seulement la chair.»* (Colossiens 2:20-23) Ce texte est d'une telle actualité qu'il aurait fort bien pu être écrit hier. Le légalisme judaïque n'est plus, mais «le légalisme évangélique» l'a remplacé dans la panoplie d'une spécialisation en détournements. Les imposteurs vont donc essayer, souvent même par un enseignement erroné prodigué par des prédicateurs prétentieux et ambitieux, d'apporter au chrétien supposément nouveau-né une «aide spirituelle» par un ensemble de règles ou de préceptes évangéliques du genre dont Paul fait mention. Car il est sûr

d'obtenir sous peu, non un arbre fruitier chargé de son excellent produit naturel, mais un splendide arbre de Noël (sans vie), auquel seront suspendues toutes sortes d'apparentes «vertus évangéliques». Ce chrétien-là aura une idée complètement faussée de ce qu'est la sanctification. Elle représentera pour lui une application stricte des règles apprises: un chrétien fait ceci, un chrétien ne fait pas cela. Très souvent, d'ailleurs, ces préceptes ne seront que des interprétations de seconde main, c'est à dire éminemment discutables, de certains textes bibliques qui ont été tordus hors de contexte. **La véritable sanctification est tout autre. Elle ne résulte pas de l'application stricte des «règles bibliques», comme si la Bible était un livre de recettes.** Mais au travers d'elle, le Saint-Esprit vivifie dans nos cœurs les principes divins fondamentaux qui se manifestent dans la vie chrétienne normale de tous les jours à travers de combats, d'épreuves, et de chutes qui fortifient notre foi pour la gloire du nom de Christ.

Les doctrines du Piétisme Spénénien et Arminienne des Évangéliques enseignent que le but de la vie chrétienne n'est rien d'autre qu'une marche dans la sainteté. Ce style de vie veut conduire à la pureté morale absolue, sans laquelle on dit que personne ne saurait plaire à Dieu et n'entrerait dans le Royaume, lorsqu'en réalité le seul moyen de plaire à Dieu est la foi en Christ (Jean 6:28,29; Hébreux 11:6) par laquelle nous avons été déjà

transporté dans le Royaume actuel de Christ (Colossiens 1:12-14). Dans cette logique déontique des imposteurs, tous les efforts sont faits pour devenir meilleur. Toutefois, ce chemin mène à la frustration et à la dépression, voire même, à l'abandon d'une supposée foi pour celui qui échoue, car il démontre l'évidence d'une fausse foi qui n'est qu'une faculté intellectuelle qui agit sur les émotions changeantes de la nature humaine. Pour notre part, nous avons souvent remarqué que les prétendus chrétiens les plus sanctifiés qui sont de la mouvance Évangéliques, étaient à la fois des gens désagréables, mesquins, malicieux, calomniateurs, arrogants, argumentatifs, et prétentieux. La raison est fort simple: selon un principe fondamental de la nature humaine déchue, lorsqu'on cherche à devenir meilleur, on ne peut tout simplement pas s'empêcher de se comparer à ceux qui y parviennent moins bien que nous, d'où les jugements et les comparaisons douteuses, les ambitions insensées et les présomptions mensongères.

On doit croire en la nécessité de la sanctification, mais il faut faire très attention aux falsifications présentées par les Évangéliques, car pour être authentique, elle doit aussi être porteuse de bons fruits durables d'amour et de foi, mais non d'un amour sentimental et d'une foi émotionnelle, mais d'un renoncement à soi qui est le sens réel du mot «amour», et d'une confiance active en Jésus-Christ pour toutes choses dans notre vie. La

sanctification est une position acquise une fois pour toutes par Christ pour ses élus, elle est principalement et avant toutes choses «l'identification du croyants avec Christ sur la croix», un déchirement du cœur et de l'âme qui le sépare de la condamnation du péché pour le relever dans une nouvelle vie. En réalité, le sens du mot sanctification est souvent pris à l'inverse de sa véritable signification. Pour certains, ce mot veut dire: s'éloigner du mal. Mais la Parole de Dieu ne lui donne pas tout à fait ce sens. Le mot sanctification signifie: mettre à part, être marginalisé ou séparé, dans le but d'être réservé pour un usage unique selon le plan du décret d'élection de Dieu. La nouvelle vie des élus n'est pas une vie de perfection sublime irréalisable en ce monde, elle implique de nombreux combats et de rechutes, car le croyant demeure toujours dans un corps de chair avec sa nature humaine déchue, mais elle donne aussi l'assurance de la victoire finale par l'Esprit de Christ qui habite son cœur et le transforme graduellement. Lorsque Dieu demande à ses enfants de se sanctifier pour lui, il leur dit plutôt de se séparer de tout ce qui est contraire à la pureté de la vérité en s'approchant de lui par le moyen de la foi de Christ qu'il a reçu gratuitement dans les mérites du sacrifice de Christ, de se consacrer à lui dans le travail qu'il a déjà débuté en nous pour la gloire de son nom et non pour notre propre gloire. Bref, la sanctification c'est le regard à la croix source de notre salut.

L'éloignement du péché est ainsi un effet normal de la sanctification et non le but, il fait parti du combat régulier que nous avons contre lui tous les jours de notre vie, combat dans lequel plusieurs sont blessés et tombent sur le champ de bataille, mais seulement pour un temps car la miséricorde et la grâce de Dieu les fortifient et les relèvent inévitablement afin qu'ils parviennent à la gloire éternelle. Aucun d'eux n'est perdu, tous parviennent ensemble dans la Cité Céleste (Hébreux 12:18-24). La sanctification est une grâce qui reconnaît que tout vient de Dieu, c'est un combat, le combat de la foi, c'est une réalité manifestée dans nos attitudes, nos gestes, nos paroles, aussi bien que dans nos doctrines et pensées, c'est une grâce qui nous transforme discrètement et progressivement en l'image de «Christ en nous, l'espérance de la gloire». La conversion, la justification, la sanctification et la glorification découlent de la grâce imméritée de Dieu, source de l'élection inconditionnelle envers ses élus. C'est dans ce but glorieux de la sanctification réelle que nous vous offrons ce repas succulent de la grâce de Dieu, directement de la table des Noces de l'Agneau, dans le petit document de son humble serviteur, J. B. Rossier (1858), dans lequel l'auteur combat contre la notion d'une fausse sanctification dans l'espérance d'une rectification sur ce sujet essentiel, démontrant clairement que le combat contre les nombreuses fausses doctrines des Évangéliques n'est pas d'aujourd'hui. Ce document précieux est envoyé, au-devant, sur les ailes de la foi,

pour l'édification du peuple de Dieu dans les profondeurs des
merveilles de sa grâce.

Jean leDuc

septembre 2009

révisé 2013

LETTRE A M. F. BERTHOLET-BRIDEL

Mon frère, la discussion sur la sanctification est destinée à durer jusqu'à ce que chaque fidèle ait discerné la sanctification en elle-même, je veux dire la sainteté de position ou de fait, d'avec la sainteté pratique qui est, ici-bas, le devoir, la responsabilité et une partie du bonheur de ceux qui ont été sanctifiés. Il est même à souhaiter que ce débat se perpétue aussi longtemps qu'on mettra l'une de ces choses à la place de l'autre, à quelque degré que ce soit. Je désire vous donner quelques explications qui vous mettent à même de ne plus confondre le sens que l'on attache et que l'on doit attacher à des expressions dont plusieurs ignorent la valeur et que j'ai employées dans les deux articles* que vous avez surtout eus en vue dans votre méditation intitulée: «La famille spirituelle de Jésus». Quant au public du «Chrétien évangélique», si je savais comment lui faire parvenir ma voix, je n'aurais rien à lui demander, si ce n'est de lire mes deux études. Il dépendait de vous de recevoir ces explications, avant d'écrire votre «famille spirituelle». Nos relations antérieures dans le Témoignage, et nos relations actuelles en Christ, faisaient plus que de vous en offrir l'occasion. Je crois que cela vous aurait épargné le chagrin de m'avoir mis en scène devant vos lecteurs sous un jour assez faux, et d'avoir combattu des vérités infiniment précieuses. Toutefois je ne prends point la plume avec le désir de me justifier; je n'en sens pas le besoin. Il se peut que j'aie péché par manque de clarté; je suis tout prêt à le

reconnaître et à m'en humilier, car ce que je cherche c'est l'édification dans la paix. J'espère atteindre ce but en commençant par une exposition de la vérité, puis en la faisant suivre d'un examen de votre article, examen que j'abrègerai autant que cela me sera possible en n'omettant rien d'important.

* Études scripturaires, 2me vol., pages 1-32; et 101-106.

Sully, 22 novembre 1858.

J. B. ROSSIER

EXPOSITION

CHAPITRE 1

L'ASSURANCE DU SALUT

«Ne rejetez donc point votre assurance qui a une grande rémunération, afin qu'après avoir fait la volonté de Dieu, vous remportiez la promesse » (Hébr. 10, 35, 36).

« Notre assurance » est celle de la foi qui, s'étant approprié le salut en Christ, le retient ferme comme une chose certaine en elle-même et comme une grâce qui ne peut manquer à celui qui croit. Cette assurance a pour rémunération la persévérance dans l'obéissance (*Il s'agit ici de l'obéissance d'une foi active, d'une confiance en Christ qu'il accomplira son œuvre qu'il a débuté en nous*); pour butin, les choses promises à la foi. La Parole révèle à la foi, non-seulement le conseil de Dieu accompli en Christ en faveur de celui qui croit, mais aussi l'immutabilité de ce conseil (1). C'est dans la Parole que la foi trouve la promesse de Christ confirmée, avant la Loi, par le serment de Dieu lui-même (2); puis la parole du serment qui vint après la Loi et qui établit le Fils consommé à perpétuité (3). En d'autres termes, la foi saisit, dans la Parole, le conseil de Dieu relativement au salut, conseil pleinement accompli dans la personne du Christ glorifié (4). La foi possède donc Christ et la vie éternelle qui est en lui; c'est de là

que découle la vie spirituelle pratique, ou la persévérance et l'obéissance (*la foi active*) des croyants, pendant qu'ils attendent la pleine possession des biens éternels. L'espérance d'un salut assuré est une certitude fondée, non pas sur notre foi, mais sur Christ, objet de cette foi selon la Parole de Dieu.

(1) Hébr. 6, 13-20. — (2) Ibid et Gen. 22, 17. — (3) Hébr. 7, 28, cf. 21; Ps. 10. — (4) Hébr. 1, 3; 2, 9, etc.

La Parole, en tant que vie, est Christ lui-même. La foi (*ou certitude*) est le moyen par lequel Dieu communique cette vie; elle est l'instrument du salut et de l'activité spirituelle dans les élus; mais Christ lui-même est «le salut de Dieu», «ton salut» (1). Il résulte de là, que le salut est une chose certaine en elle-même et qui ne peut faire défaut à celui qui croit. La foi s'assure sur le conseil de Dieu accompli en Christ; c'est son point de départ pour obéir, pour persévérer, pour adorer et pour vaincre. Mais ni la foi elle-même, ni ses fruits, toujours si mélangés, si variables et souvent si misérables, ne sont une source de certitude ou d'affranchissement. *Ce n'est pas la foi, mais la source et l'objet de la foi qui importe, à savoir Christ lui-même.*

(1) Es. 49, 6; Luc 2, 30; 3, 6.

CHAPITRE 2

LA JOIE DU SALUT

Ceux qui croient au nom du Seigneur Jésus, c'est-à-dire en sa personne et en son œuvre, sont les héritiers de Dieu et les cohéritiers du Christ, «gardés par la puissance de Dieu, par le moyen de la foi, pour le salut prêt à être révélé dans le dernier temps». La joie d'avoir part à de tels privilèges vient pour eux à la suite de l'assurance (*car sans assurance il n'y a pas de paix ni de joie*); elle en découle et ne peut exister sans celle-ci. Comment se réjouirait-on d'une chose, à laquelle on n'aurait aucune part. Mais aussi, comment ne pas se réjouir d'être «gardés par la puissance de Dieu, par le moyen de la foi, pour le salut prêt à être révélé dans le dernier temps» ? Aussi l'Esprit ajoute-t-il immédiatement: «et vous en êtes dans l'allégresse et vous vous réjouissez d'une joie inexprimable et glorieuse, remportant la fin de votre foi, le salut des âmes.» L'apôtre Paul répète aux Philippiens: «Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur; je le dis encore, réjouissez-vous.»

De même que, sans la foi, il n'y a pas d'assurance de salut, il n'y a pas non plus de joie du salut complète sans cette assurance. On peut être privé de la joie du salut, par une marche d'incrédulité qui ôte la communion; mais dès que la foi agit sur la base d'un salut assuré, toutes choses reprenant alors leur place dans l'âme fidèle, la joie du salut reparaît avec la communion. Ainsi l'apôtre

Jean, après avoir annoncé la vie éternelle qui est en Jésus et la communion mutuelle des croyants avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ, ajoute: «Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie, soit accomplie.»

CHAPITRE 3

L'ÉTABLISSEMENT EN CHRIST

«Or c'est par lui (Dieu) que vous êtes dans le Christ Jésus, qui nous a été fait sagesse, de la part de Dieu, et justice et sanctification et délivrance (1).»

Christ dans le ciel, ou le Fils consommé, est l'auteur d'un salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent (*la foi active*). Il est puissant pour les sauver, jusqu'au bout du combat et de l'épreuve de la foi. La Parole nous montre en lui, l'incarnation, la rédemption et la sacrificature (*le renoncement*) comme l'unique et précieux fondement d'un salut certain et assuré à la foi.

1 Cor. 1, 30, est au nombre des paroles de Dieu qui déclarent la position que la simple foi donne aux croyants de la part de Dieu: «Vous êtes dans le Christ Jésus (2).» Si j'insiste sur cette position, sur cet établissement «en Christ», c'est que je considère la connaissance de ce fait, de cette vérité, comme indispensable à la pleine certitude de l'intelligence et à la jouissance de toutes les grâces qui découlent de l'affranchissement, pour une âme désireuse de glorifier Dieu: Nous sommes «dans le Christ», de la part de Dieu, afin que personne ne puisse se glorifier devant Dieu, mais que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur, ce qui constitue la véritable humilité des chers enfants de Dieu.

De tels privilèges sont en effet trop grands pour être acquis ou mérités; la grâce seule a pu les attacher à la foi.

(1) 1 Cor 1, 30. — (2) Ici encore, il serait trop long de citer la multitude de passages qui, comme Rom. 8, 1; 1 Cor. 1, 30; Éphés. 1, parlent de l'établissement en Christ.

Ce n'est pas le vieil homme rejeté, qui est en Christ, mais l'homme nouveau, une nouvelle création en Christ, second Adam dans le ciel. Ce grand fait, ce résultat immédiat de la foi qui nous unit étroitement à Christ, doit être connu et accepté comme une révélation, afin qu'il puisse produire chez les croyants, l'amour, l'assurance, la paix, la joie, l'obéissance, la persévérance, la demeure en Christ et, finalement, la victoire complète de la foi. Quel motif plus puissant pourrait-on présenter à l'âme pour lui inspirer le désir de marcher à la gloire de Christ? Qui, plus que l'Épouse, sera jaloux de l'honneur de l'Époux? L'ignorance à l'égard de cette vérité produit toujours quelque obscurité dans le cœur et beaucoup de vacillations dans le témoignage. Il faut, pour demeurer en Christ, savoir qu'on a sa position en lui *comme un fait accompli une fois pour toutes*; si on en doute, on travaillera pour l'obtenir. C'est-à-dire que, sans la certitude que l'on est en Christ, par la foi, tous les fruits de la foi la plus sincère seront plus ou moins entachés de légalisme et de propre justice, au lieu d'être réellement «le fruit de l'Esprit». «Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.» C'est un Esprit de force, pour faire

marcher les affranchis de Christ; de prudence, pour les garder de chutes; d'intercession, pour les relever. Notre position en Christ ne varie pas avec notre état moral, *autrement il n'y aurait pas d'assurance de salut*. Ce n'est pas une chose qu'il faille faire, recommencer ou améliorer: «**Nous Sommes DANS le Véritable, dans son Fils Jésus-Christ; celui-ci est le Dieu véritable et la vie éternelle.**» Dieu est amour (*c'est à dire selon le sens réel du mot Grec «Agapé», non un sentiment ou une émotion, mais que Dieu est renoncement*). Cet amour (*le mot amour ou plus précisément «renoncement» porte aussi le sens de sacrifice, de se sacrifier*) s'est manifesté dans le don de son Fils; puis, par pure grâce, par le moyen de la foi *que nous en recevons*, Dieu nous a unis et associés à son Fils; il nous a établis en lui dans le ciel (1). Dieu ne peut rien faire de plus pour nous, car c'est en cela que son amour est consommé à notre égard. Ne perdons pas de vue que cette union indissoluble avec Christ, cette position en lui, est un pur fruit de la grâce, fruit ou résultat opéré PAR LA FOI; uniquement et simplement par la foi... «**Ceux qu'il a appelés, il les a aussi glorifiés.**»

Lorsqu'il s'agit de montrer au croyant la certitude de son salut, son refuge, sa position, la source de sa force, de sa consolation, de sa fermeté, le Saint Esprit dit: «**Afin que par le moyen de deux choses (2) immuables, dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons eu**

notre refuge à saisir l'espérance qui est devant nous, et que nous tenons comme une ancre de l'âme, sûre, ferme et qui pénètre dans l'intérieur du voile, là où Jésus est entré pour nous comme précurseur, ayant été fait Souverain Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec.» Si Dieu nous a aimés tels que nous étions — ses ennemis tout souillés — comment ne nous garderait-il pas, tels que son amour (*son renoncement*) nous a créés et établis en Jésus, le Fils de son amour (*le Fils de son renoncement*)? Quant à nous, nous l'aimons (*nous renonçons à nous-mêmes*) parce qu'il nous a aimés le premier (*parce qu'il s'est sacrifié le premier*), ainsi nous devons nous sacrifier nous-mêmes pour Christ et pour les frères par son Esprit qui nous habite.

(1) Éphés. 2, 4, suiv. Col. 2, 10,13. Je continue à laisser aux lecteurs de la Parole le soin et la joie de se souvenir de la multitude de passages qui établissent la vérité. (2) La promesse et le serment, je pense.

La position d'un homme nouveau devant Dieu, n'est que la position de Christ lui-même, comme second Adam dans le ciel — position non-seulement d'acceptation de la part de Dieu, mais d'acceptation selon la perfection même qu'exige la présence d'un Dieu qui est lumière — et non-seulement selon cette lumière, mais selon l'amour (*le renoncement*) qui (pour pouvoir nous établir devant Dieu tels que Dieu nous veut, pour notre bonheur

et pour la satisfaction de son amour) a donné Jésus et l'a livré à la mort, à notre place et en notre faveur. Cette position comprise, crue, acceptée et prise par la foi en la Parole de Dieu, est assurée parce que Jésus-Christ est toujours le même, hier, aujourd'hui, éternellement. Je répète en passant, que c'est là le vrai point de départ de l'activité de la foi et de la sanctification pratique.

Il faudra toujours en revenir à ceci, et il vaudrait mieux n'en jamais sortir: Ce qui est inséparable DE LA FOI, ce qui en découle, sans autre question ni condition, c'est un homme nouveau, agréable à Dieu, parfait selon son amour (*son renoncement, son sacrifice*), et dans une position céleste, devant lui, En Christ.

Le point capital en ceci, c'est qu'il n'y a RIEN À FAIRE du côté de celui qui croit, ni pour obtenir, ni pour conserver cette position, car il croit et, en croyant, IL Y EST. C'est l'effet de la foi *qu'il a reçu de Christ* et je ne crains pas de trop insister sur ce point: Le fait, l'existence, la réalité de cette position, de cette nouvelle création en Christ, ne se lie nullement à la question de notre responsabilité. Celle-ci en découle, si on l'entend bien. Mais c'est une autre question. Je ne parle pas de la jouissance du salut, ni des fruits de la foi, ni des combats de la dualité, je parle de la position du nouvel homme: Elle existe par la foi; elle subsiste par la foi et cela de la part de Dieu et du fait de Dieu. Elle est assurée

et immuable EN CHRIST, selon la perfection et selon l'amour de Dieu. C'est également et la position du Christ, second Adam, lui-même, et celle des croyants en lui. C'est l'unique position de l'homme nouveau.

La responsabilité du croyant provient de sa dualité pendant qu'il attend le moment où, aux yeux de tous, il sera rendu semblable à Christ. Si j'avais à parler de la responsabilité sous la grâce, et de la discipline du Père, je devrais aussi parler, comme d'une espèce de sanction pénale, de la privation de la communion, de celle de la joie du salut, de l'abandon de la demeure en Christ, en un mot de tous les résultats de l'infidélité et même de l'ignorance. Alors j'aurais aussi à parler du travail de la grâce de Christ, grâce qui se plie aux besoins de l'âme souffrante pour la ramener à la communion. Mais quant à l'établissement ou à la position en Christ, s'il y avait une sanction pénale pour l'obtenir ou pour la conserver en principe, ce serait la Loi, non plus la foi; chaque faute serait la déchéance et la mort dont Christ seul resterait le vainqueur. Or je parle ici de la position de la foi, en Christ. Là il n'y a ni dualité, ni responsabilité (si ce n'est celle de Dieu qui nous a créés en Christ), ni sanction pénale: **«Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu.»** Il n'y a rien à faire pour le devenir. Nous le sommes, voilà pour le présent, en vue de la foi. Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté à la vue; mais est révélé à la foi. Nous serons semblables à Christ et manifestés

avec lui en gloire. Sachant que nous sommes maintenant enfants de Dieu, nous marchons par la foi et dans l'Esprit d'adoption. Ayant l'espérance d'être manifestés en gloire, nous sommes ainsi purifiés par la vue d'un avenir infallible. Je demande si ces vérités-là pourraient être d'aucun secours à une personne qui, malgré sa foi en Christ, douterait qu'elle fût maintenant un enfant de Dieu.

CHAPITRE 4

LA DEMEURE EN CHRIST

«Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure dans le cep, vous ne le pouvez pas non plus, à moins que vous ne demeuriez en moi,» a dit le Seigneur: «Je suis le cep, vous les sarments; celui qui demeure en moi et en qui je demeure, porte beaucoup de fruit, car hors de moi vous ne pouvez rien faire.» Voilà l'effet de la demeure en Christ, quant aux fruits qui glorifient le Père.

Voici les effets de la demeure en Christ et dans son amour (*son renoncement, son sacrifice*) quant à la joie des disciples: «Demeurez dans mon amour (*mon renoncement*). Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour (*mon renoncement*); comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour (*son renoncement*). Je vous ai dit ces choses, afin que ma joie demeure en vous et que votre joie soit accomplie.» Nous avons vu que ceux qui sont en Christ (les disciples, les sarments), doivent demeurer en lui pour pouvoir obéir (*la foi active*); maintenant nous voyons que, lorsqu'ils obéissent (*lorsqu'ils mettent leur confiance en Lui*), ils jouissent de son amour (*de son renoncement*). Dans ce sens, la jouissance du salut est liée à notre fidélité (*fidélité qui nous est donné dans la grâce souveraine par l'Esprit de la Présence de Christ en nous*). Celle-ci l'est, à son tour, à notre demeure en

Christ. Mais il est impossible de demeurer joyeusement là où on n'a pas été introduit comme chez soi; et pour jouir de sa maison, il faut y demeurer. Or nous ne sommes propriétaires, ni en vertu de notre fidélité, ni en vertu de notre jouissance, mais par grâce, sur le pied de la foi.

Il y a donc l'établissement en Christ; puis la demeure en lui; ensuite des fruits en obéissance (*de confiance*) pour résultat; et enfin la jouissance de l'amour (*du renoncement, du sacrifice*) de Christ ou une joie accomplie.

«Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour (*mon renoncement*),» ne veut pas dire, vous serez aimés (*sentimentalement*), mais: vous jouirez de mon amour (*de mon renoncement, de mon sacrifice*). «Demeurer dans l'amour (*dans le renoncement*) de Christ,» c'est proprement jouir de cet amour (*de ce renoncement*), ainsi qu'il venait de le dire: «Comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour (*son renoncement*)» — c'est-à-dire je jouis d'en être l'objet. Cette jouissance de l'amour (*du renoncement*) de Christ est attachée, par la grâce, à une marche filiale et spirituelle. Tel était le cas de Jésus qui, toujours obéissant, jouissait toujours de l'amour (*du renoncement*) de son Père. Or le Seigneur était le Fils, et c'est COMME TEL (non pour le devenir ou pour rester tel), qu'il a toujours obéi dans la communion. Il n'a

jamais abandonné son origine (*car il est lui-même Dieu manifesté dans la chair comme Fils*), parce qu'il en avait sans cesse la conscience. L'obéissance était aussi la loi même de sa nature de Fils.

Pour revêtir l'homme nouveau (selon l'exhortation d'Éphés. 4, 20-24; Col. 3, 9,10), il faut d'abord être persuadé, qu'en croyant, on est devenu une nouvelle création, *persuasion qui est donnée par l'Esprit de sa Sainte Présence*. C'est simplement un fait et un dogme, puisque Dieu qui a fait la chose, est celui qui l'a déclarée. La foi le croit et s'en réjouit; puis elle y conforme sa vie et la joie s'accroît et continue: «Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création» «Car DANS LE CHRIST JÉSUS, ce n'est ni circoncision ni incirconcision qui peuvent quelque chose (1), mais une nouvelle création. Et quant à tous ceux qui marchent selon cette règle, paix et miséricorde sur eux....» Selon quelle règle? Celle de leur position, par la simple foi, en Christ qui a été mort, mais qui est ressuscité et glorifié. C'est-à-dire qu'il faut prendre cette position, y demeurer, y croître et y marcher. *Tel est le vrai Évangile, telle est la vraie sanctification.*

(1) 2 Cor. v, 17, et Gal. 6, 15, où l'ignorance de certains traducteurs avait mis: «Mais il faut être une nouvelle créature.»

L'affranchissement (*la libération, la séparation, la sanctification*) vient de la connaissance du Fils: «Si donc le Fils vous rend libres,

vous serez réellement libres» — ou autrement: «Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples; et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.» De même que, pour demeurer en lui, il faut nécessairement être en lui; de même, pour marcher selon lui, il faut avoir été affranchi par lui. C'est encore une œuvre de l'Esprit: «Or le Seigneur est l'Esprit; mais là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.»

CHAPITRE 5

LA HARDIESSE FILIALE

Ce qui précède nous amène à dire quelque chose de la hardiesse filiale de l'Esprit d'adoption. Telle que je la conçois, elle consiste à s'approcher de Dieu en tout temps dans la confiance de l'Esprit d'adoption. Je dis même, que plus notre état spirituel est mauvais, plus il s'est prolongé, plus enfin le danger est grand, plus il est indispensable d'user sans délai de l'accès auprès du Père, accès que nous donne notre qualité d'enfants de Dieu. Plus le mal est grand et invétéré, plus nous devons nous hâter de recourir à la sacrificature (*au renoncement*) de Christ, pour recevoir le pardon des pardonnés — pour être purifiés de toute injustice; en un mot, pour être relevés et restaurés. Notre légèreté, notre chair ne nous met que trop souvent en contradiction avec notre état ou avec notre position d'enfants de Dieu. Je pense que lorsque nous tombons, à quelque degré que ce soit, c'est toujours un effet de l'incrédulité qui nous a fait sortir de notre demeure en Christ et en son amour (*son renoncement, son sacrifice*). La première Épître de Jean est surtout pleine d'enseignements sur ce sujet. Quel est donc le remède, quel est le refuge pour les rachetés qui se trouvent dans un état d'infidélité ou de langueur? Où sont nos ressources pour de tels besoins? L'important pour nous, c'est de rentrer là d'où nous sommes sortis; de retourner là où nous aurions dû demeurer.

L'assurance chrétienne n'est pas fondée sur notre obéissance quoique, dans l'obéissance (*la foi active en Christ pour toutes choses dans notre vie*), cette assurance puisse être plus énergique et plus habituellement active; mais, sans l'assurance filiale *qui provient de Christ*, le cœur n'est pas droit et l'on reste loin de Dieu après s'être détourné du chemin de la sainteté (*de la séparation*). L'assurance filiale nous ramènera d'autant plus promptement et plus complètement dans la proximité de Dieu, qu'elle sera plus fondée sur la connaissance de Dieu et de son salut assuré pour la foi en Christ. Je ne citerai que deux passages de l'Épître aux Hébreux (1): «**Ayant donc un grand Souverain Sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus le Fils de Dieu, retenons notre profession.**» Voilà la prédication de L'ASSURANCE DU SALUT... «**Approchons-nous donc avec hardiesse du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde, et que nous trouvions grâce pour un secours opportun**» (ou, en temps convenable). Voici l'exhortation à L'ASSURANCE FILIALE, POUR S'APPROCHER de Dieu dans nos plus terribles misères. Cette hardiesse ne dépend absolument que de Christ et DE SON SANG, par lequel il est entré lui-même: «**Ayant donc, frères, assurance pour entrer dans le sanctuaire, par le sang de Jésus, approchons-nous avec un cœur vrai...**» Ce qui rend le cœur vrai, c'est la conscience de la grâce, et la confiance en la valeur du sang auquel on a cru. Jacques aussi, parlant à des chrétiens en révolte, leur dit: «**Soumettez-vous donc à Dieu; résistez au diable**

et il s'enfuira de vous; approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous.» Tel est le fruit de la connaissance d'un libre accès auprès de Dieu, accès toujours ouvert par Jésus-Christ (non-seulement pour des pécheurs, mais) pour tous les fidèles.

(1) 4, 14,16; 10, 19; cf. 9, 8,12, et 13, 20.

Le dogme, la vérité révélée, nous enseigne donc la certitude de la foi en un salut infaillible pour quiconque croit; la nécessité de demeurer en Christ et dans son amour (*son renoncement*), pour y porter des fruits d'amour (*de renoncement*), de paix, de joie et d'allégresse à la gloire du Père; l'urgence, enfin, de rentrer dans notre position en Christ devant Dieu et selon son amour (*son renoncement*), dès que nous en sommes sortis. Le résultat des expériences vraiment chrétiennes, de la discipline du Père, toute l'œuvre de la grâce dans les élus, tendent à affermir leur âme et leur cœur dans l'assurance du salut, dans l'obéissance (*la foi active en Christ*), le dévouement et la joie qui en découlent, et à les faire demeurer en Christ ou à les y ramener, pour le connaître toujours mieux, pour porter toujours plus de fruit, en gardant sa Parole et ses commandements (*ses instructions*); toutes les voies du Seigneur tendent à nous faire vivre en Christ devant Dieu, ce qui peut s'appeler vivre saintement (*ce qui est la vraie sanctification*).

CHAPITRE 6

CONVERSION ET REPENTANCE

La méfiance et l'indépendance à l'égard de Dieu, ces deux sœurs jumelles, sont l'état de l'homme incrédule et déchu. Christ est une lumière qui manifeste tout ce qui est incompatible avec Dieu; il produit ainsi, chez les appelés (*ceux qui ont été élus avant la fondation du monde*), une conviction salutaire de péché, ou cette repentance (*le mot repentance signifie littéralement la reconsidération*) qui juge, condamne, confesse le péché et les péchés et qui rejette ces choses selon les pensées de Dieu. La conviction salutaire de péché est toujours pénible, car elle n'est pas la paix, ce fruit parfait de la foi. La foi ne saisit pas seulement le mal pour lequel Christ est mort, mais elle saisit Christ comme propitiation pour nos péchés, et toute l'œuvre parfaite selon laquelle il est notre défenseur auprès du Père. L'âme qui en est venue à ce dernier point, est parvenue à l'affranchissement qui doit suivre la conviction salutaire de péché et qui, en face de nos péchés, répond par la grâce à tous les salutaires exercices de la conscience et du cœur chez les croyants. La repentance (*ou reconsidération*) est une œuvre continuelle et indispensable, même chez les croyants. La communication de la vie ou de la nature divine, par la foi au Fils de Dieu, est le point de départ de toutes les opérations de l'Esprit de grâce dans l'homme. C'est là ce qui fait de la conversion (*nouvelle naissance*) un changement complet de dispositions, de pensées et de relations à l'égard de

Dieu; changement qui se manifeste au dehors par une marche spirituelle (*dans la confiance en Christ pour toutes choses*). La méfiance et l'indépendance ont fait place à une complète assurance et au dévouement filial. Le croyant s'est approché du Dieu d'amour (*de renoncement*), comme d'un Père; ou plutôt, toutes ces choses appartiennent à la nouvelle nature du croyant.

Il me paraît évident que l'affranchissement suit d'autant plus tôt la conviction de péché, que le Saint-Esprit agit avec plus de puissance. Toute conviction de péché qui n'amène pas à Christ est vaine; outre cela, toute âme qui, croyant aller à Christ, reste sous le poids du péché, est encore captive, ne connaissant bien ni Christ, ni l'amour (*le renoncement*) de Dieu qui a donné Christ. L'Esprit d'affranchissement dit: «**Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées, et dont les péchés ont été couverts! Bienheureux l'homme auquel le Seigneur n'aura point imputé le péché!**» II dit à mon cœur que les péchés dont je me plains, à juste titre, ne me sont pas imputés, à cause du sang de Christ auquel je crois. Or, se confier en la grâce, se repentir, confesser ses péchés, c'est déjà marcher dans la lumière; cependant l'âme affranchie a fait un pas de plus; elle sait que le péché n'a plus domination sur nous et que le sang de Christ nous purifie de tout péché; elle vit dans la grâce comme dans son propre élément. Elle est entrée dans la communion avec Dieu.

L'âme est aimée, lavée et justifiée avant qu'il y ait eu quoi que ce soit de bon en elle (*avant même qu'elle naisse en ce monde*). Avant qu'elle ait fait quoi que ce soit de bon, Christ était de la part de Dieu pour elle, sagesse, justice, sanctification et rédemption. La connaissance de cet amour (*de ce renoncement*) déplace et remplace bientôt tout obstacle dans le cœur. Il ne doit jamais rien y avoir entre l'âme fidèle et son Sauveur — rien que la pleine confiance qui ôte tout empêchement à la communion, qui chasse les convoitises, les péchés, comme aussi cette espèce d'incrédulité qui porte le croyant à se tenir loin de Christ pour cacher son mal et à marcher ainsi dans les ténèbres, «**ne sachant où il va**». Même chez celui qui est consommé dans l'amour (*le renoncement*), la conviction de péché n'est salutaire, la vraie repentance (*reconsidération*) ne peut porter ses fruits de purification et de relèvement, qu'autant qu'elle l'amène humilié vers son Sauveur bien-aimé, pour être guéri, lavé et purifié.

Pour mon compte, je vois toutes les choses dont nous venons de parler, établies en principe ou comme dogme, dans la première Épître de Jean; puis, en action, dans le Psaume 51.

Jean trace, d'un côté, le tableau de tous les principes et des effets de la vie de la chair sous la loi du péché, ainsi: «**Quiconque pèche ne l'a point vu et ne l'a point connu**» — d'un autre côté, il trace le tableau des principes et des effets de la vie divine dans

les croyants, ainsi: «Quiconque demeure en lui ne pèche point....» Le mystique se plaît à rechercher en lui-même les fruits de la vie divine, pour baser là-dessus son assurance, sa joie et sa paix; mais il ne tient pas compte de sa responsabilité, ni des œuvres de la chair. Sa règle, c'est ce que la grâce produit en lui, mais non pas la perfection de Christ. Le légalisme accepte la responsabilité; mais il s'y place plus ou moins en dehors de la grâce; il cherche son assurance, sa paix et sa joie dans sa fidélité (*plutôt que dans la source et l'objet de la foi qui est Christ*). Ne pouvant, s'il est sincère, nier le péché et ses fruits, ni se contenter des manifestations imparfaites de la vie divine en lui, le légalisme ne trouve pas mieux que le mysticisme, *il est ainsi éloigné de l'assurance, la joie, la paix, la force véritables, dont la source est en Christ de la part de Dieu pour nous.*

Entre ces deux rives périlleuses, limitées par le doigt de Dieu, l'Épître nous montre la vérité, dans le fait de la communication de la vie divine à l'homme de foi: «Et c'est ici la promesse que lui-même nous a faite, la vie éternelle; je vous ai écrit ces choses au sujet de ceux qui vous égarent.» Ou encore: «Je vous ai écrit ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu (1).» Dès que la vie est là, il y a dualité chez l'homme de foi; or qui dit dualité, dit combat, et qui dit combat, dit victoires et défaites. Cet homme racheté est en Christ dans lequel il se confie; porté en Christ sur le fleuve de

la pure et sainte grâce, éclairé par la Parole, l'homme spirituel discerne tout ce qui est du vieil homme et tout ce qui vient du nouveau. Humilié d'un côté sans pouvoir être rassuré de l'autre, son unique assurance et son refuge sont en Christ, dans lequel il poursuit la route et le combat, jusqu'à ce qu'il ait «**tout surmonté**». L'Épître lui fournit sans cesse le tableau absolument tranché des deux natures qu'il porte en lui et de leurs effets, afin qu'il ne pèche point et afin que sa joie soit accomplie — deux choses qui ne lui sont possibles que dans la grâce qui, avec la vie éternelle, lui a donné une source de purification pour tout péché, puis une source de joie dans la communion avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ. Plus nous croirons à notre nouvelle naissance (*le terme nouvelle naissance signifie «régénéré dès l'origine» et implique la Souveraineté de Dieu dans son dessein d'élection*), plus aussi nous nous tiendrons collés au bien, en évitant le mal et en réalisant la plénitude de cette communion infinie dont il est dit (2): «**Dieu est amour (Dieu est renoncement), et celui qui demeure dans l'amour (dans le renoncement), demeure en Dieu et Dieu en lui.**» II n'y a pas de communion possible entre les ténèbres et la lumière; c'est pourquoi la nature divine agit sans cesse, par les secours de la grâce, pour ramener à la lumière le pauvre disciple qui s'est laissé égarer dans les ténèbres; la Parole, aussi bien que l'Esprit, lui montre l'accès auprès de Dieu toujours ouvert, afin qu'aucune crainte d'incrédulité ne l'empêche de s'approcher de la source de

purification qui est Christ, pour qu'il puisse recommencer à marcher comme Christ a marché ici-bas, c'est-à-dire selon les lois de sa nature divine. En sorte que, si dans le sentiment de nos privilèges et en considérant la divine perfection de notre modèle, nous ne pouvons qu'être humiliés profondément par les conséquences toujours monstrueuses de notre légèreté, de notre orgueil, de notre ingratitude, cependant notre vocation céleste n'en existe pas moins; la lutte elle-même en est une preuve. Heureux sommes-nous lorsque nous ne combattons que sous les auspices et la conduite de la grâce.

(1) 2, 25, 26; 5, 13, selon les autorités. — (2) 4, 16.

CHAPITRE 7

LA RESPONSABILITÉ

«Achevez votre propre salut avec crainte et tremblement; car c'est Dieu qui opère en vous et le vouloir et le faire, selon sa bienveillance» (Phil. 2, 13). *(Ce même passage se traduit plus précisément: «... faites profiter votre salut avec crainte et tremblement; Car c'est Dieu qui produit en vous et le vouloir et le faire selon son plaisir.»*, traduction qui met l'emphase sur «le bon plaisir» de la Souveraineté de Dieu dans l'œuvre qu'il a débuté dans le cœur de ses élus.)

Le vieil homme, depuis qu'il est cloué à la croix par la foi, s'agite sans cesse dans sa redoutable agonie. Mais l'homme nouveau est là. C'est à l'activité de celui-ci que correspond la responsabilité du chrétien. Elle est sérieuse. En dehors de la grâce, elle serait écrasante; mais le cœur fidèle retient ferme la grâce qui l'affermite *par la puissance de l'Esprit qui l'habite*, et par le moyen de laquelle il peut servir Dieu d'une manière qui lui est agréable, avec respect et avec crainte.

En Christ personnellement, l'obéissance fut toujours spontanée; sa vie en la chair exprimait la volonté et la nature du Père *(car il était lui-même l'enveloppe visible du Père invisible.)*. La nature de Christ voulait tout ce que voulait Dieu, comme Dieu le voulait et rien que ce qu'il voulait: «Qui m'a vu a vu le Père... Ne crois-tu

pas que que je suis dans le Père et que le Père est en moi?» Une telle dépendance est bien rare chez nous à cause de la dualité; cela doit nous exciter au zèle, à la vigilance, aux prières, à la continence en toutes choses et surtout à vivre de Christ, en lui et avec lui: «Quiconque demeure (non pas est) en lui, ne pèche point.» En lui le nouvel homme a sa place, sa demeure, sa vie, son développement. Traînez-le dans la mondanité, il s'évanouit. Mais quant à notre établissement céleste en Christ, je ne connais que la promesse, la fidélité de Dieu, Christ et la foi (1 Pierre 1, 4-7; Jude 1, 24, 25). Mais Dieu est fidèle «car autant il y a de promesses de Dieu, EN LUI (Christ) est le oui et l'amen, à la gloire de Dieu par notre moyen. Or, celui qui nous affermit (nous fixe, nous établit solidement) avec vous EN CHRIST, c'est Dieu qui aussi nous a oints» (2 Cor. 1, 20, 21).

L'amour (*c'est à dire le renoncement*) surmonte le mal par le bien; il est plus fort que la mort et il l'a démontré. Prenons garde de ne pas estimer notre vieil homme plus puissant que Christ dans le ciel. Notre bon, fidèle et puissant Pasteur nous ramène sans cesse, sans se lasser, toujours en grâce, même lorsqu'il doit nous châtier, à demeurer ou à rentrer en lui. La grâce tend toujours à faire ceci: que sa volonté soit la nôtre et que cela ait lieu dans la communion (Col. 3, 1-3). *À remarquer qu'il n'y a pas de libre-arbitre dans cette volonté, il n'y a que dépendance et assurance.* Au point de vue de cette grâce, je peux humblement

bénir le Seigneur pour tous mes frères et pour moi-même, au milieu des plus profondes misères, lorsque je lis les passages les plus sérieux relativement à notre responsabilité: «Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si, par l'Esprit, vous faites mourir les actes du corps, vous vivrez.» Chose impossible au mondain. Combat des affranchis du Seigneur, dans leur dualité: «Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu.» Et: «Celui qui a commencé en vous une bonne œuvre (1) l'achèvera jusqu'au jour de Jésus-Christ.»

(1) Phil. 1, 6; 2, 12, 13; 1 Thess. 5, 23, 24; Hébr. 13, 20, 21.

Je ne vois pas d'autre source de paix et d'assurance pour la foi, que le cœur de Dieu et les sentiments du Père qui m'a donné la nature, la qualité et la position d'enfant. Le cœur de l'enfant et ses affections se forment sur ce qu'il lui est donné de connaître des affections et du cœur du Père. Ce qui éloigne l'enfant de la maison, c'est la convoitise. Il y a là une certaine pudeur qui est l'opposé de la repentance (*la reconsidération*). L'enfant, quoique décidé à suivre sa volonté pervertie, reconnaît cependant que la maison du Père ne peut absolument pas être le théâtre d'un tel désordre, et il s'éloigne. Qu'est-ce donc qui le ramène à lui-même d'abord, puis à la maison? Les sentiments connus d'un Père qui fait du bien, même à ses mercenaires. Dès que la grâce agit ainsi, l'enfant qui a été gardé sous le châtiment est ramené à la

maison. La repentance (*ou reconsidération*) à salut amène auprès de Dieu, tandis que la repentance légale évite sa présence.

Notre droit d'être faits enfants de Dieu et de porter ce beau nom, vient de ce que nous avons reçu Christ; de ce que, par cela même, nous avons été réengendrés, rendus capables et dignes d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière, capables de marcher d'une manière digne de notre céleste vocation, ainsi que du Dieu qui nous appelle à son royaume et à sa gloire. Notre responsabilité ne peut pas être inférieure à nos privilèges actuels et à nos espérances éternelles, *en fait notre responsabilité charnelle s'évanouie car elle est indépendance et hostile contre Dieu, elle doit écrasée dans la poussière de l'humilité pour faire place à la dépendance*. Elle doit se mesurer sur ce que Dieu a fait et sur ce qu'il veut faire encore pour nous. Il y a là de quoi nous humilier réellement, si nous considérons, à ce point de vue, les meilleurs fruits de la grâce en nous. Dans cette humiliation, notre ressource est de retenir ferme la grâce qui nous sépare du péché ou qui nous en purifie, qui nous garde ou nous ramène, selon le besoin, dans la communion du Père et du Fils. Abraham n'alla en Égypte qu'après avoir perdu de vue la promesse. En Égypte, il perd la communion et se trouve sous l'épreuve du jugement; mais, finalement, il fut gardé et ramené selon la toute patiente grâce de son Dieu. Rentré dans le pays de promesse, ce saint recommence à marcher dans la communion et dans l'obéissance.

Il en est toujours ainsi. L'obéissance (*ou foi active*) découle de la vie divine, mais la vie divine ne tire pas sa raison d'être de l'obéissance (*de la foi active*). **Ce qu'on appelle devoir, n'est pas une condition pour avoir la vie.** Le devoir filial, sous la grâce, c'est la loi de la nature divine; je veux dire que l'accomplissement de ce qu'on nomme devoir, n'est au fond que l'énergie de la vie divine qui se satisfait et qui, s'épanchant en activité intérieure et extérieure, produit ses fruits et la jouissance des bénédictions de Dieu. Faire ce qui est bon parce qu'il le faut, ou parce qu'on le doit, est bien l'obéissance d'un serviteur fidèle, mais d'un serviteur qui, sans cela, pourrait être chassé. Dans ce sens, le devoir et la responsabilité qui s'y lie, n'est qu'une loi imposée à la chair. L'obéissance (*ou foi active*) filiale aime (*se renonce, se sacrifie, se donne*) à servir le Père; elle est un résultat de la vie du Fils en nous; elle s'accomplit sans effort, comme un ruisseau coule de sa source. Il peut être nécessaire de déblayer son lit, mais l'eau ne coule pas parce qu'on lui dit de couler; c'est la loi (le devoir) d'une source que de donner de l'eau. J'ai déjà dit que tout péché, toute désobéissance était une monstruosité chez le chrétien, monstruosité qui ne peut s'expliquer que par l'énergie de la chair ou du vieil homme.

A cause de la dualité et à cause du monde que le disciple doit traverser, il a besoin d'un guide, d'une règle ou d'une direction pour la vie même qui est en lui. La Parole lui en tient lieu. C'est là

ce qui, assez souvent, est appelé «commandements (1)» — des principes, des institutions qui produisent le bien ou qui servent à le discerner d'avec le mal. Les commandements (*ou instructions*) sont quelquefois aussi des directions plus spéciales, en rapport avec des cas donnés, ou enfin des exhortations. Il me faudrait trop de place, pour parler des bénédictions actuelles et futures, attachées à la fidélité (2); des secours intérieurs et extérieurs, des épreuves, des avertissements, des châtiments, des jugements qui amènent les rachetés à l'obéissance (*à la foi active en Christ*); des obstacles que la foi et la grâce rencontrent dans la réalisation de la sainteté (*de la conscience de notre séparation en Christ*). Cependant nous avons vu qu'il n'y a pas de limites ici-bas à cette réalisation, quoiqu'elle ne doive être parfaite que dans la résurrection; alors, en effet, la dualité et le combat n'existant plus, il n'y aura plus ni foi ni espérance, mais la pleine réalité.

(1) Jean 12, 50; 1 Jean 2, 7; 4, 21; cf. 20; 5, 3, 4. (2) On aime à les trouver, même dans l'ancien Testament, comme: Ps. 50, 23; 58, 11; 84, 11, etc.

En principe et du fait de Dieu, aucun des élus n'est plus saint (*distingué*) qu'un autre. Nous sommes une nation sainte (*séparée*); nous avons été sanctifiés (*séparés*), etc. En pratique, l'énergie de la foi et de la communion présentent de très-grandes différences dans la vie spirituelle des saints (*les séparés, les marginaux*); mais prenons garde de nous y tromper, pour nous-

mêmes surtout, en appréciant ces différences uniquement par l'activité extérieure. La véritable spiritualité porte un cachet de communion; or c'est de la communion que découle tout ce qui peut être agréable à Dieu.

Il n'en reste pas moins vrai, qu'un saint (*celui qui est mit de côté, qui est différent, un marginal*) qui considérerait sa responsabilité en dehors de la grâce de l'adoption, se trouverait dans l'affreuse nécessité de compter sur sa fidélité pour son salut, ou bien d'estimer ce salut comme une chose qui augmente, diminue ou se perd selon la mesure de sa fidélité (*tout comme le font les Évangéliques modernes*). Or il est écrit: «*Soyez saints (séparé, différent), car moi je suis saint (séparé, différent).*» Telle est la source, le motif, la mesure de la sainteté pratique des réengendrés, des enfants du Père. Et encore: «*Si quelqu'un aime le monde (se donne au monde, se dévoue à la chair), l'amour (le renoncement) du Père n'est point en lui,*» ce qui ne signifie nullement qu'un enfant de Dieu n'est plus aimé du Père à cause de son triste état de mondanité, mais que l'amour (*ou renoncement*) du Père pour lui n'a pas été et n'est plus le ressort de sa vie spirituelle: «*II n'y a donc, maintenant, aucune condamnation pour ceux qui (sont) dans le Christ Jésus.*» «*Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous?*» «*Car je suis persuadé que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni puissances, ni choses présentes, ni choses à venir, ni hauteur, ni profondeur, ni*

aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ Jésus, notre Seigneur.»

Le Psaume 51 décrit le travail de la grâce, pour ramener à la communion, c'est-à-dire dans la lumière, le saint le plus égaré. L'Esprit de Christ y prédit l'état du résidu converti et repentant du meurtre de Christ. Mais celui qui est l'occasion et l'instrument de cette prophétie, c'était le Roi-Prophète, David le bien-aimé, tombé, ce me semble, aussi bas que possible, puisqu'il était doublement adultère, et meurtrier avec ruse et préméditation. Une parole de Dieu: «**Tu es cet homme-là**», le réveille au milieu de ses épaisses ténèbres. Une salutaire conviction de péché est aussitôt produite et accompagnée d'humiliation, d'une profonde repentance (*reconsidération*) et de la confession sincère de ses péchés: «**J'ai péché contre l'Éternel.**» La réponse ne se fait pas attendre: «**Aussi l'Éternel a fait passer ton péché; tu ne mourras point.**» Je le demande, qu'a-t-il pu trouver EN LUI, dans un tel moment, comme venant de lui, sur quoi il pût fonder sa hardiesse pour s'approcher de Dieu? Mais il croit au salut assuré du Dieu qui a pitié de son bien-aimé coupable, «**selon la grandeur de ses compassions**»; du Dieu qui connaît mieux que lui sa souillure et qui est assez grand pour «**effacer ses forfaits**». Ce saint, pris en quelque sorte sur le fait et si soudainement convaincu de péché, a si peu perdu de vue l'assurance de son salut, que celle-ci devient sa première ressource et la force de son premier

mouvement pour s'approcher de Dieu, afin d'être purifié (v. 1, 2, 3, 7, 9). Il ne dit pas seulement: «**J'ai péché contre toi, proprement,**» mais il voit, il sent le péché tissu dans sa propre nature (v. 4, 5). Impossible de penser à se présenter devant Dieu, sans avoir le besoin d'être plus blanc que neige et sans la certitude que Dieu est assez grand et assez bon pour nous purifier. Le cœur ne serait pas vrai, ni net, ni droit sans cela; aussi sent-il le besoin d'être apaisé, consolé, purifié. Ce qu'il faut à cette âme, c'est un cœur net et un esprit raffermi dans la grâce; c'est aussi ce que Dieu opère, «**selon la grandeur de ses compassions**» qui, loin de repousser le saint repentant et humilié, efface ses iniquités et ne lui retire pas l'Esprit de sa sainteté (v. 6, 7, 9,10, 11). **Or, je le répète, l'assurance du salut n'a jamais été ébranlée.** David dit: «**Ö Dieu, Dieu de Mon salut, délivre-moi de la dette du sang**» (v. 14). Et comment aurait-il pu s'approcher, sans cette confiance? Toutefois, quelque chose lui manque: «**Rends-moi LA JOIE de ton salut**» — «**Fais-moi entendre la joie et l'allégresse; et que les os que tu as brisés se réjouissent.**» Cette joie, cette allégresse, c'est l'Esprit d'affranchissement qui les produit, qui les crée pour ainsi dire et qui les entretient: «**Et que l'Esprit de l'affranchissement me soutienne.**» Enfin, après le retour de la joie, vient le culte (*le service d'une foi active*) qui en est l'expression publique, à la gloire d'un tel Dieu. Ce n'est pas le moment d'entrer dans plus de détails sur ce magnifique Psaume. Mon désir était simplement de

montrer, dans une expérience aussi extrêmement effrayante en elle-même, comment l'Esprit conduit les saints selon la vérité. L'assurance inébranlable d'un salut qui est en même temps celui de Dieu et celui du saint le plus misérable, cette certitude d'appartenir à Dieu, le porte à s'approcher de Dieu sans retard, sans aucune question qui puisse lui barrer l'accès de sa présence, afin d'y retrouver, dans l'humiliation, la repentance (*la reconsidération*) et la confession, le pardon, la purification, puis la joie, enfin tout ce qu'il avait perdu par sa terrible faute. Un cœur vrai et net, la joie, l'allégresse, la pleine certitude de l'intelligence ou un esprit bien remis, la communion puis l'adoration et le culte (*le service d'une foi active*) sont les résultats de cette confiance. Si la foi et la vérité ont produit de tels fruits sous l'ancienne alliance, n'en produiront-elles pas autant chez nous qui, à visage découvert, contempons comme dans un miroir la gloire du Seigneur?

CHAPITRE 8

EXAMEN DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

N°. 19, pages 345-350

Il est aisé de produire en peu de mots toutes les assertions que je vais être forcé d'examiner pour notre commune édification; mais il m'a paru impossible d'atteindre mon but en me contentant d'examiner ces assertions d'une manière trop rapide. A cette difficulté se joignait l'inconvénient d'user d'une forme personnelle, plus souvent que je ne l'aurais aimé. J'ai cru convenable de suivre l'auteur pas à pas et de transcrire la plupart de ses assertions. Tous ces inconvénients étaient encore plus fatigants pour moi qu'ils ne le seront pour mes lecteurs. Si le Seigneur agréé ce travail et l'intention qui me conduit, il aura les lecteurs qu'il doit avoir; c'est tout ce que je demande au Seigneur. *(Le Seigneur est fidèle et a répondu gracieusement à son humble serviteur. Exactement 150 ans après sa requête initial, son travail devient disponible mondialement par voie Internet pour la fortification des saints et pour la gloire de Christ, et nous sommes reconnaissant d'avoir été des outils entre ses mains pour en voir l'accomplissement.)*

L'examen qui suit est donc écrit pour les enfants de Dieu qui prennent de l'intérêt à des questions aussi graves, lors même qu'elles ne leur sont pas présentées sous la forme d'une lecture agréable et facile.

Commençons par mettre de côté, quant à ce qui me concerne, deux insinuations qui ne peuvent nullement atteindre «un frère que vous aimez, que vous respectez» et qui, grâce à Dieu, en est pleinement persuadé dans le Seigneur. On ne peut avoir lu mes écrits et y trouver sérieusement la moindre intention de «chercher à étouffer le cri (de la conscience, je suppose) au lieu de se donner frayeur». Il y a un temps de pleurer et un temps de rire; un temps de lamenter et un temps de sauter de joie. Lorsque nous étudions un passage où il s'agit d'apaiser notre cœur travaillé, ce n'est certes pas le moment de se donner frayeur.

Vous dites encore: «On rencontre des chrétiens qui ont trouvé le triste secret de posséder une assurance que rien ne vient jamais troubler, pas même les chutes qui devraient les humilier (1).»

(1) C'est moi qui souligne.

Dans un certain sens du moins, je ne saurais estimer quelqu'un qui prêcherait pour étouffer le cri de la conscience — ou pour combattre l'humiliation dans les chutes, car **jamais il n'y aura de relèvement sans humiliation**. Dans bien des cas, le moment où commence l'humiliation, est celui qui fait entrevoir l'aurore du retour de la joie. Je partagerais votre aversion contre «le triste secret de posséder une joie que rien...» etc.; mais quant à l'assurance du salut, c'est une autre question. L'œuvre du

relèvement ou de la restauration à l'assurance du salut pour principal point de départ; c'est donc surtout dans la misère que cette assurance est précieuse. L'assurance du salut est aussi inébranlable, pour la foi, que l'établissement de Christ dans le ciel; et je ne vois pas pourquoi elle serait moins convenable chez un saint humilié et repentant que chez un brigand sur la croix. Si l'humiliation est indispensable au relèvement, l'humilité dans la joie du salut est aussi le meilleur préservatif contre les chutes. Je dois donc déclarer que je ne suis point un «des chrétiens» dont la doctrine rejette l'humiliation dans les chutes, mais que je suis persuadé que cette humiliation s'accorde parfaitement avec l'assurance du salut.

(1) «... Plus on pratique les commandements de Dieu (dites-vous), plus on a la certitude de faire partie de la famille spirituelle de Jésus, et plus aussi on jouit des privilèges de cette famille.»

On ne peut pas jouir d'un privilège sans avoir la certitude qu'on le possède. Mais il est tout aussi vrai qu'on peut le posséder sans en avoir la certitude; ce dernier cas est toujours fâcheux pour la foi. Néanmoins on le possède. Je crois bien qu'un état d'obéissance (*de foi active en Christ*) rend la certitude du salut plus habituelle et plus présente au cœur et à l'esprit. Dans ce sens, on peut

accorder ce que vous dites: «Plus on pratique ... plus on a la certitude ... et plus aussi on jouit...» Une certitude plus habituelle, et plus de joie sont des bénédictions attachées — avec beaucoup d'autres — à la communion et à la dépendance de Dieu. Mais voici la question: «Ce salut de Dieu est-il mon salut, plus ou moins, selon mon état de sanctification (*de séparation*) pratique? Quant à la joie du salut, nous savons qu'il arrive qu'elle se voile dans l'infidélité et que cela est convenable. Mais nous parlons de la certitude du salut; la suite montrera comment vous répondez à ces questions: Ai-je tort ou raison de considérer le salut de Dieu comme mien, seulement lorsque je ne pêche pas? A quel degré de misère, de chute, d'infidélité est-il convenable, selon Dieu, que je perde de vue ma position et ma qualité d'enfant de Dieu? Nous voulons savoir si la Parole donne raison à ceux qui espèrent être sauvés lorsque leur conscience ne leur reproche rien, mais qui doutent de leur salut en proportion de leurs manquements.

(1) L'épigraphie, tirée de Marc 3, 35, dit: ou, pour et, deux fois. Puis, au lieu de: «la volonté de mon Père,» Marc dit: «la volonté de Dieu.»

Les trois espèces de certitude:

La Parole nous recommande trois espèces de certitude (1). «Pleine certitude» ou pleine persuasion d'intelligence, d'espérance et de foi, fondées sur les vérités révélées et non sur

quelque brevet de sainteté pratique que nous serions disposés à nous décerner. Tout cela est bien éloigné de la confiance en la chair, dont l'apôtre Paul disait: «.... nous qui nous glorifions dans le Christ Jésus, et qui ne nous confions point en la chair, bien que j'aie aussi de quoi me confier en la chair (2).» La Parole est si éloignée de m'exhorter à estimer ma certitude d'être un enfant de Dieu, selon le taux de ma sainteté pratique, qu'elle me recommande, comme on vient de le voir jusqu'ici, cette même certitude comme un puissant moyen pour me maintenir dans la communion, dans la dépendance de Dieu et en sa présence.

(1) Col. 2, 2; 1 Thess. 1, 5; Hébr. 6, 11; 10, 22, cf. Rom. 4, 21; 14, 5. — (2) 1 Phil. 3, 4.

Pour toute âme qui a cru, LA CERTITUDE D'ÊTRE ENFANT de Dieu n'est fondée que sur l'autorité de la Parole qui dit: «Mais à tous ceux qui l'ont reçue, elle leur a donné le droit de devenir enfants de Dieu;» et: «Quiconque croit en moi, A (*possède*) la vie éternelle.» Quant à la vue et à la jouissance de ce privilège, jamais elles ne seront fermes et constantes — pas même dans l'espèce d'obéissance que l'on peut avoir sans certitude de salut — si la conviction que nous sommes de Christ repose, à quelque degré que ce soit, sur notre fidélité pratique. Il est vrai qu'un pécheur ne peut être sauvé «qu'en devenant saint». C'est pourquoi aussi, tout croyant est devenu un saint, de telle sorte que c'est À DES SAINTS que Dieu dit: «Soyez saints, parce que je

suis saint.» (c'est à dire «soyez différents, parce que je suis différent», car être saint signifie être séparé, être distincte, être différent.) Dieu dit cela à ceux qu'il a rendus saints (ceux qu'il a séparé pour lui-même d'entre tous genres d'hommes), à ceux qu'il a sanctifiés, c'est-à-dire mis à part pour lui, par divers effets de sa grâce (1). «.... car lors même que Dieu nous pardonnerait nos péchés, nous ne serions pas heureux dans le ciel, si notre cœur et notre vie n'ont pas été mis en harmonie avec Dieu (2).» Non-seulement nous n'y serions pas heureux, mais nous n'y entrerions jamais. Une telle supposition ne peut se présenter qu'à celui qui ignorerait que le vieil homme, lequel n'est pas en Christ, ne peut entrer dans le ciel: «A moins que quelqu'un ne soit engendré d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le Royaume de Dieu.» Dieu a purifié nos cœurs par la foi et nous a réengendrés par sa Parole de vie. Peut-être ces expressions: «devenir saint», «être mis en harmonie avec Dieu dans sa vie et dans son cœur», signifient-elles, sous votre plume, la responsabilité; alors, mon entrée dans le ciel, ma certitude d'être un enfant de Dieu, mon salut, en un mot, dépendraient de cette responsabilité et de l'arrangement de ma vie ici-bas. A ce prix- là, je ne doute pas que le saint le plus fidèle en pratique ne soit un homme perdu.

(1) 1 Cor. 1, 2; 6, 11; Hébr. 4, 11; 10, 10,14; 1 Pier. 1, 2,16, etc, etc. — (2) Page 346, I. 11.

Il est bon d'insister sur notre responsabilité de marcher «comme des enfants de Dieu bien-aimés», mais il est mauvais de confondre cette responsabilité avec celle du salut «DES ENFANTS DE DIEU». Cette dernière est à Dieu qui les a prédestinés à l'adoption à lui-même, par le moyen de Jésus-Christ. Les voulant devant lui, dans le ciel, il les a réengendrés pour cela et Christ est capable de sauver jusqu'au bout, tous ceux qui s'approchent de Dieu par son moyen. En croyant, nous sommes devenus une même plante avec Christ, dans la conformité à sa mort et quant au premier Adam. En croyant, nous sommes devenus une nouvelle création — cet «**homme nouveau qui se renouvelle pour la connaissance, selon l'image de celui qui le créa**». Voilà, je pense, comment notre cœur et notre vie ONT ÉTÉ MIS en harmonie avec Dieu. Le croyant seul peut et doit revêtir l'homme nouveau qui a été créé en justice et en sainteté de vérité, *et il le fait par la puissance de l'Esprit qui l'habite et le dirige*. L'Épître de Jean nous exhorte sans cesse à une conduite conséquente à notre origine divine. Là, chaque fidèle peut mesurer, pour ainsi dire, l'état de son âme quant à la piété. Il y trouve aussi la mesure de sa responsabilité, mais unie à toutes les ressources de la grâce — ce qui, au fond, rend sa paresse et sa légèreté encore plus condamnables et plus humiliantes. L'échelle de cette mesure, quant au mal, commence à l'indépendance qui est le péché. De là partent tous les degrés de la corruption qui mène au jugement et à la mort.

Le niveau du bien n'est ni plus ni moins que Christ lui-même. Ces principes ne nous sont point donnés pour y mesurer notre assurance de salut, mais pour que (sachant que nous avons la vie éternelle, nous qui croyons au nom du Fils de Dieu) nous apprenions à juger sainement de notre état spirituel devant Dieu: afin que vous ne péchiez point; afin que votre joie soit accomplie; et à cause de ceux qui vous égarent.

Dans votre citation de Rom. 8, 1, vous avez omis les mots: «donc, maintenant (1)». Le donc se rapporte au chap. 5 où notre affranchissement de la culpabilité (coulpe) est exposé comme un fait et un dogme.

(1) «Plus de», pour: «aucune, est aussi une erreur.

Marcher selon l'Esprit:

Cet affranchissement est «en Christ», pour ceux qui sont en lui par le simple fait de la foi *qu'ils ont reçus dans les mérites du sacrifice de Christ sur la croix*. Ceux qui citent ce passage «**en faveur de l'assurance du salut**», n'en ont point du tout abusé, comme vous les en accusez, en n'y ajoutant pas: «**lesquels ne marchent pas selon la chair, mais selon l'Esprit**». La pensée de l'apôtre Paul, ou plutôt la pensée de Dieu est complète ainsi: «**II n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui (sont) dans le Christ Jésus.**» Le Saint Esprit n'a point voulu confondre la question de la marche avec celle de la justification et de

l'établissement en Christ, quant à la condamnation. Quelque copiste, apparemment, craignant qu'on n'abusât de l'assurance du salut par la foi en Christ, n'a rien vu de mieux que d'ajouter à la fin du v. 1 les derniers mots du v. 4, comme une espèce de condition (*malheureusement l'auteur néglige la Préservation Providentielle de la Parole de Dieu et manque de réaliser que «marchez selon l'Esprit» est identique à marcher dans l'assurance du salut. Ces dernières paroles du v.1 sont simplement utilisées par l'apôtre Paul pour faire une comparaison. Elles témoignent aussi de la double prédestination, l'élection au salut de ceux qui «marchent selon l'Esprit», et la réprobation à la perdition «ceux qui marchent selon la chair». Le contexte du chapitre précédent (ch. 7) indique clairement que marcher selon la chair est la même chose que marcher selon la Loi, ce qui veut dire que marcher selon l'Esprit est marcher selon la grâce. Celui qui marche selon l'Esprit le fait à cause de l'Esprit de Christ en lui, comme l'affirme le contexte (v. 9), et celui qui marche selon la chair le fait à cause qu'il n'a pas l'Esprit de Christ en lui, selon le même contexte, indiquant que ce dernier est un faux chrétien. Dans cette optique il n'y a aucun doute que ces dernières paroles du v. 1 sont complètement authentiques et au bon endroit dans le texte, puisqu'elles suivent immédiatement le contexte du chapitre précédent pour en éclaircir immédiatement le sens. On voit donc dans ces dernières paroles une comparaison entre la Loi et la grâce).*

A leur place, c'est-à-dire à la fin du v. 4, ces mots: «**qui marchent... etc.**» sont infiniment précieux, parce que ce verset 4, en résumant le chapitre vu, commence par nous affranchir de tout légalisme. Il ne nous parle de la marche qu'après cela. Ainsi, chaque chose est à sa place selon Dieu (*or dans le v. 4 il est question de justification et celle-ci se rapporte à marcher dans l'Esprit de la grâce qui nous donne l'assurance, tel qu'indiqué dans le v. 1. **La redite est simplement une confirmation du v. 1. Une telle pratique de réitération se voit souvent dans la Parole de Dieu dans le but de mettre l'emphase sur un enseignement donné, il ne faut pas y voir quelque chose de nocif comme venant de la main d'un copiste trop zélé, ce qui n'est aucunement le cas, mais une grâce supplémentaire qui authentifie l'assurance de notre salut.***

Nous ne pouvions pas marcher selon l'Esprit avant que Dieu eût condamné «**le péché dans la chair**», avant qu'il nous eût établis en Christ ressuscité, là où il n'y a plus de condamnation; avant que nous fussions affranchis de la puissance du péché et de la mort, par la puissance de l'Esprit de vie qui est en Christ Jésus. Jusque-là, l'ordonnance de la loi ne pouvait pas être accomplie en nous. Nous étions dans la chair et nous ne pouvions marcher que selon la chair (*et celui qui marche selon la chair n'a pas l'Esprit de Christ, car il persiste à se justifier par ses efforts (justification par les œuvres de la loi, ou encore justification par le choix ou par*

décision personnelle, base d'un faux évangile et d'un faux salut), ce qui démontre que marcher selon la chair est contraire à la grâce de Dieu qui implique la justification par la foi).

La Parole commence par établir la justification des croyants, mais une «justification de vie» qui, dans le second Adam, les soustrait à toute condamnation (Rom. 5, 18; 8, 1).

Ensuite elle établit les croyants en tant qu'unis à Christ, sous la puissance et l'énergie de l'Esprit de vie qui les a délivrés de la domination du péché et de la mort, en les plaçant au delà de la mort, dans la résurrection. L'Esprit de Christ ressuscité est la base, le fondement, le point de départ, le ressort de toute sainteté (*c'est à dire de toute séparation d'avec la condamnation de la Loi et du péché*). C'est par lui que les croyants sont morts au péché et vivants pour Dieu (Rom. 6; 8, 2).

Enfin la Parole établit les croyants dans une position d'affranchissement parfait à l'égard de la Loi, en tant qu'ils sont unis au Christ et, ainsi, morts à la Loi, en Christ et avec lui (Rom. 7; 8, 3).

J'ose donc dire qu'en Rom. 8, l'Esprit ne voulait et ne devait point parler de la marche par l'Esprit... avant d'avoir clairement établi l'affranchissement du croyant à l'égard des trois mortelles

puissances auxquelles la chair est subordonnée: le péché, la condamnation et la Loi.

D'accord avec vous, je m'élève contre les raisonnements sur lesquels on chercherait à fonder une doctrine quelconque. En pareille matière, il s'agit de la Parole et de la foi. Aussi, dois-je confesser que je ne comprends rien au raisonnement (1) par lequel vous cherchez à établir que la sainteté (*ou séparation du croyant*) n'est en aucune manière la cause du salut; qu'elle est cependant le fond même du salut; ou plutôt le salut même sous un autre nom. Ce qui me rend tout cela encore plus inintelligible, c'est que la sainteté (*ou séparation du croyant*) dont vous parlez est: «cette sainteté ou cette communion avec Dieu par Christ»; définition qu'il serait difficile d'appuyer sur la Parole. Chacun sait que «**sans la sainteté nul ne verra le Seigneur**» (2); mais **rien n'autorise à fonder le salut sur la sanctification pratique**, laquelle découle de la sanctification de fait, chez ceux qui ONT ÉTÉ sanctifiés et qui sont donc des saints, en Christ, par cette même foi qui les rend désireux et capables de marcher comme des saints.

(1) Page 346,I. 5-11.

(2) Note du réviseur: Le passage d'Hébreux 12:14 n'indique pas, selon le Grec original, que la sainteté est un moyen de salut qui aurait pour but final de «voir le Seigneur», mais plutôt que la sainteté dans ce contexte est l'état de pureté de conscience ou

état d'intégrité du croyant envers les hommes pour qu'ils perçoivent la grâce merveilleuse de Jésus-Christ. En précisant la traduction de ce passage nous obtenons: «Assistez tous les hommes dans la paix et l'intégrité, autrement aucun homme ne pourra percevoir le Seigneur.» L'auteur a donc parfaitement raison en disant: «rien n'autorise à fonder le salut sur la sanctification pratique».

Obéissance et sanctification:

Dans votre citation de 1 Thess. 3, 11, 12 (1), vous omettez, sans points, les mots: «et à l'égard de tous, comme aussi à votre égard» — puis encore: «avec tous ses saints». Puisque vous citez 1 Pierre, 1, 2 (2), entre guillemets, il aurait été convenable de dire: «élus selon (et non par) la préconnaissance». Ostervald même n'a pas fait cette faute. L'élection est selon la préconnaissance de Dieu LE PÈRE, qui nous a donné la vie (v. 3 et 23). Il nous a sanctifiés, c'est-à-dire mis à part pour lui-même, par l'Esprit (*avant même la fondation du monde*): «élus en sanctification d'Esprit» — de cette manière et dans cette puissance (*ce qui nous indique que l'élection est le choix de Dieu et non de l'homme*). C'est une sanctification de fait, qui nous place dans une position de sainteté (*ou de séparation*) réelle devant Dieu. La sanctification pratique (*que l'on peut nommer aussi la foi en action*) découle à tous égards de celle-là (3). Le passage parle de cette sanctification dont il est dit ailleurs: «....

mais vous AVEZ ÉTÉ sanctifiés par le nom du Seigneur Jésus et PAR L'Esprit de notre Dieu». Ainsi, Dieu le Père nous a élus (*au salut*) selon sa préconnaissance (4), en sanctification d'Esprit; il nous a sanctifiés ou mis à part: 1° pour l'obéissance (*ou foi active en Christ*) qui n'est possible qu'aux sanctifiés; 2° pour l'arrosement (*aspersion*) du sang de Christ qui nous purifie de tout péché, dans nos cœurs, dans nos âmes et nos consciences, car l'obéissance filiale (*ou soumission d'une foi résolue et dynamique*) n'est possible que dans ces conditions *qui se rapportent à Christ* — aussi bien de sainteté, que de netteté de conscience et de cœur.

(1) Page 346, 1re colonne, au milieu. — (2) Page 346, 1re colonne, en bas. Les mots: «Écrivant aux étrangers et dispersés», ne doivent pas faire partie de la citation entre guillemets.

(3) 1 Thess. 4, 4,7.

(4) *Note du réviseur: Le grand théologien, Louis Berkhof, déclare justement que «le mot "préconnus" ou "Proginosko" ne signifie point une préconnaissance intellectuelle ou une connaissance des événements avant qu'ils arrivent; mais une connaissance sélective déterminée qui favorise une personne et fait de celle-ci l'objet de son amour (Ac.4:28; Rom.8:28,29; 1 Pi.1:2)». L'élément vital qui ressort dans tout cela est que dans Rom. 8:28, la préconnaissance des élus qui ont été prédestinés se rapporte nullement à un temps futur mais à un temps passé, à un moment antérieur précis que Dieu a déterminé et dans lequel il les a*

choisis en Christ avant même la fondation du monde. Ce choix antérieur nous indique que Dieu a établi une Alliance éternelle avec ses élus. Cela signifie que l'Alliance n'est pas que d'une nature seulement contractuelle comme un quelconque document juridique, mais est en fait un lien spirituel qui existe entre la manifestation divine de Christ qui a été prédéterminée et l'âme des élus qui existe en Lui, pour Lui et par Lui éternellement.

(1) «L'obéissance et l'aspersion du sang de Christ, placés sur la même ligne! dites-vous. Ainsi donc là où manque cette sanctification par l'Esprit, ou du moins là où elle n'existe à aucun degré, il manque une des marques des élus de Dieu, et l'on ne peut avoir une espérance légitime d'avoir part à l'amour de Dieu en Jésus-Christ.» Comment «cette sanctification par l'Esprit» peut-elle manquer — ou n'exister à aucun degré — chez ceux qui ont été élus sur ce pied-là? L'Épître s'adressant à des saints (2) à des «élus en sanctification d'Esprit», on ne peut pas supposer des élus pour l'obéissance et pour l'arrosement (*aspersion*) du sang, chez lesquels cette sanctification par l'Esprit manquerait. Cette sanctification est le sceau et le résultat de leur élection, mais elle est aussi une des sources de l'obéissance (*d'une foi active en Christ*) et une des plus efficaces.

(1) Page 346, 2^{me} colonne, en haut.

(2) Saint, en contraste avec commun, vulgaire, profane, souillé.

C'est une autre supposition plus que gratuite, que de parler de degrés dans cette «sanctification» des élus, «par l'Esprit».

Je ne sais, peut-être avez-vous confondu l'obéissance avec «cette sanctification par l'Esprit». Mais encore, comment l'obéissance — et l'arrosement (*l'aspersion*) du sang de Jésus-Christ — peuvent-ils «n'exister à aucun degré» chez les élus dans la sanctification de l'Esprit, et cela POUR L'OBÉISSANCE? **Je ne vois en tout cela que le besoin de faire dépendre la part des élus à l'amour du Père, de la mesure de leur obéissance, et je le trouve infiniment triste.** N'est-il pas vrai, au contraire, que le plus faible degré de leur jouissance de l'aspersion du sang, tout comme le plus faible degré de leur obéissance, vient de la sanctification de l'Esprit, de ce que l'amour d'élection du Père les a pris, formés et façonnés POUR CELA? C'est déjà une vérité assez sérieuse, je pense (Phil. 2, 12, 13).

Vous passez de 1 Pier. 1, 2, à 2 Pier. 1, 10, que vous citez ainsi: «En faisant ces choses, vous affermirez votre vocation et votre élection.» C'est vous qui soulignez; puis vous ajoutez: «II résulte de cela que — l'assurance que nous sommes enfants de Dieu (ce qu'on appelle l'assurance du salut), est entretenue et affermie par notre obéissance et par notre sainteté.»

Ici, du moins, ce n'est plus le droit d'être enfants de Dieu, c'est la certitude qu'on est enfants, qui est (non plus détruite par l'absence de certaines marques) mais plus ou moins affermie. L'effort pour appuyer la certitude de notre vocation et de notre élection sur les fruits de notre foi, n'en subsiste pas moins, car vous ajoutez aussitôt: «Ce n'est donc pas tant par des raisonnements, comme on le fait presque toujours, que nous devons nous affermir dans le sentiment de notre vocation et de notre élection, mais en vivant saintement. Si je me trompe, il faut effacer ces paroles du Livre de Dieu.» Non, mon frère, n'effaçons rien que ce qui prétend être dans ce Livre, mais qui n'y est pas. Vous avez cité, entre guillemets et en soulignant vous-même, un passage qui n'existe pas: «En faisant ces choses, vous affermirez votre vocation et votre élection.» Le Saint Esprit a dit: «**empressez-vous d'autant plus à estimer (1) ferme votre appel et votre élection; car en faisant ces choses, vous ne broncherez jamais.**»

(1) Vrai sens du verbe grec dans cette forme.

En déplaçant les mots: «en faisant ces choses», vous avez fait dépendre l'assurance du salut de notre plus ou moins de sainteté pratique. En laissant les mêmes mots à leur place, nous trouvons que l'assurance du salut nous garantit des chutes; et, ainsi, le passage confirme la vérité que vous combattez: Aux v. 5-7, une liste de sept choses bonnes à associer à la foi. **V. 8; ce qui fait**

que nous ne serons point oisifs ni stériles dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. V. 9. Celui en qui ces choses ne sont point, est aveugle, myope, ayant oublié la purification de ses péchés précédents — il a perdu la joie de son salut. V. 10. C'est pourquoi (pour éviter d'être oisifs, stériles et sans joie), «C'est Pourquoi, frères, empressez-vous d'autant plus à estimer ferme votre appel et votre élection, car en faisant ces choses» — et principalement, si ce n'est pas exclusivement, en faisant la dernière, c'est-à-dire en étant assurés de votre salut, «vous ne broncherez jamais». Avec la certitude de son adoption, le cœur tranquille et confiant donne une marche assurée dans la communion. C'est la thèse que vous combattez en soutenant que l'assurance du salut doit dépendre de la sainteté pratique de notre vie (1). Au reste, assez d'autres passages confirment la doctrine de 2 Pierre 1, 10. Citons seulement Hébr. 6, 9-12. Le Saint Esprit vient de louer l'activité de l'amour chez ces saints; puis il ajoute: «Mais nous désirons que chacun de vous fasse voir le même empressement (2) pour la pleine certitude de l'espérance jusqu'à la fin, AFIN QUE vous ne deveniez point paresseux, mais que vous imitiez ceux qui, par le moyen de la foi et de la patience, héritent des promesses.» Encore ici, vous le voyez, la pleine certitude de l'espérance est ce qui chasse la paresse et donne à la foi une activité réellement sainte. Vous prétendez (3) que la justification est une face du salut, et la ressemblance avec Dieu une autre face du salut. On peut en

douter, puisqu'il n'y a point de ressemblance avec Dieu, sans la justice qui est un des traits de son caractère. Quoi qu'il en soit, vous ajoutez: «En d'autres termes Jean considère plutôt Jésus-Christ comme celui qui a rétabli la communion entre l'homme et Dieu en nous faisant ressembler à Dieu. Nous ne pouvons donc pas réclamer notre qualité d'enfants de Dieu, aussi longtemps que nous marchons dans les ténèbres; on ne peut être en communion avec Dieu sans reproduire quelques traits de son image. »

(1) Page 346, 2^{me} colonne, avant l'alinéa. — (2) Comme en 2 Pierre: «Empressez-vous donc d'autant plus.» — (3) Page 316, 1. 11 et suiv., en bas.

La communion entre l'homme et Dieu:

Je ne vois nulle part que Jésus-Christ ait rétabli la communion entre l'homme et Dieu, ni qu'il nous ait fait ressembler à Dieu.

Le Seigneur Jésus, accomplissant sa mission sur la terre, n'a jamais donné à ses disciples le nom de frères qu'après sa mort et sa résurrection (Jean 19, 17). Il a pu (Marc 3, 33-35, etc.) manifester la distinction que sa sympathie accordait à ses disciples, au milieu de la foule. Il a daigné, dans le baptême de Jean, prendre une place avec le résidu que ce baptême sanctifiait ou mettait à part de la masse. Mais Jésus ne s'est jamais uni à l'homme pécheur. Il est dit de lui (comme consommé): «Car et

celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un.» C'est de ces sanctifiés qu'il est dit: «C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères...» Cette citation est tirée d'une prophétie du Ps. 22, 22, laquelle a été accomplie, en ce qui concerne «les frères», seulement par la mort et la résurrection du «Fils consommé à perpétuité». **Le vieil homme a pris fin en Christ sur la croix. Le vieil homme n'est pas et il ne sera jamais en communion avec Dieu.** C'est Dieu qui nous a créés en Jésus-Christ ressuscité, et à l'image de Dieu. La communion avec Dieu n'appartient qu'à ceux qui moururent avec Christ et qui ressuscitèrent avec lui. En d'autres termes, la communion avec Dieu n'appartient qu'aux enfants de Dieu, à ceux que Dieu a créés à son image, à ceux qu'il a prédestiné en Christ depuis avant la fondation du monde. Hors de Christ, il n'y a point de communion pas même pour celui qui est créé à la ressemblance de Dieu (1) (1 Jean 1, 3, 6). Il est parfaitement vrai que les enfants de Dieu, créés à son image, sont en communion avec Dieu et que, dès lors, ils ne peuvent pas ne pas reproduire quelques traits de son image. Mais vous dites que nous ne pouvons pas réclamer notre qualité d'enfants de Dieu aussi longtemps que nous marchons dans les ténèbres. Qui a dit cela? La Parole nous enseigne que, dans cette triste condition, nous n'avons pas communion avec lui — Nous quoique enfants; cependant la privation de la communion, dont parle la Parole, ne nous prive pas du «droit de réclamer notre qualité d'enfants». Or

vous allez encore plus loin; vous privez les enfants de Dieu en chute de la qualité elle-même d'enfants de Dieu, et non pas seulement du droit de la réclamer, car vous dites: «On ne peut être en communion avec Dieu sans reproduire quelques traits de son image», puis vous ajoutez: «Celui qui pratique le péché est du diable. C'est-à-dire qu'il est de la famille du diable au lieu d'être de la famille de Dieu.» **Ainsi, appliquant ce passage à NOUS, enfants de Dieu en chute, le fidèle qui pratique le péché est un enfant du diable; et le fidèle, qui marche dans les ténèbres, n'a plus (selon vous) le droit de réclamer SA qualité d'enfant. C'est-à-dire que vous lui ôtez la seule ancre de salut ou de relèvement qui lui reste.**

(1) Je parle dans le sens de la dualité actuelle. L'homme nouveau, abstrait, ne peut pas être supposé en dehors de la communion.

A quelqu'un qui serait sincère et ferme dans ces principes-là, je demanderais: Quand donc pouvez-vous dire, en pleine bonne conscience et en regardant à vous-même: Je ne pratique pas de péché; et je ne marche pas dans les ténèbres? Mais laissons cela. Je dis que réclamer sa qualité d'enfant est la grande ressource et le premier devoir du chrétien le plus affaibli. Nous avons déjà examiné plusieurs passages qui affirment cette vérité. C'est d'ailleurs, je pense, ce que pratique tout racheté en chute, lorsqu'il se met à prier. Dans cet acte, il ne réclame pas

seulement sa position d'enfant; il y entre, il la prend; à un certain degré du moins, il rentre dans la communion comme enfant. En se présentant devant le Père, il entre déjà dans la lumière. Comment donc reviendrions-nous à la lumière si, lorsque nous nous sommes égarés dans les ténèbres, nous ne pouvons pas réclamer notre qualité d'enfants de Dieu? Est-ce que la conscience d'avoir failli à un privilège comme celui-là me prive du privilège? Doit-il en être ainsi? En est-il ainsi selon Dieu? Le devoir, la sûreté d'un enfant en chute, son cœur, sa nature, sa qualité d'enfant, lui font chercher et retrouver la communion dont il déplore la perte. Les sentiments du Père qui est amour sont ce qui fixe la position de l'enfant. La connaissance de ces sentiments produit la confiance et toute sorte de bonnes dispositions chez les enfants; elle leur donne, par la grâce, le besoin, le désir, la confiance et les moyens de revenir à la lumière.

«Celui qui pratique le péché est du diable», exprime un des deux principes de la dualité chez l'homme de foi. Or, ce principe est assez sérieux pour rendre le chrétien vigilant, ou pour produire la componction chez l'enfant de Dieu, dès qu'il risque seulement d'entrer dans la pratique du péché. S'il est déjà tombé, cette même vérité produira chez lui des fruits d'humiliation, la repentance, la confession, la purification, puis une joie humble et sincère. N'est-ce pas faire un étrange usage de cette vérité, que de nous dire: Quand un enfant de Dieu pèche, il est de la famille

du diable et n'a pas le droit de réclamer sa qualité d'enfant de Dieu? Appliquez cette exégèse au principe opposé: «Quiconque a été engendré de Dieu ne pratique point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui; et il ne peut pécher, parce qu'il a été engendré de Dieu.» **Le résultat de votre exégèse serait que, le plus juste et le plus fidèle des saints péchant au moins sept fois par jour, il est de la famille du diable: «Nous bronchons tous en plusieurs manières.»** Il faudrait donc, à chaque nouvelle chute, à chaque faux pas, une nouvelle création! Non, mais entre ces deux grands principes, il y a le ferme terrain de NOTRE mort quant aux choses anciennes et de notre nouvelle naissance; le terrain de notre établissement «en Christ», par la foi. L'agonie du vieil homme virtuellement mort, est la cause de ce combat suprême de la grâce et de la foi. La marche de la foi consiste à demeurer en Christ, dans la lumière et dans la communion, guidés par l'Esprit selon la Parole, ayant l'œil fixé sur ces grands principes qui sont les phares placés par le Père sur les deux rives du courant qui nous porte.

Dans votre citation (page 347) de 1 Jean 2, 7, 8, entre guillemets, vous omettez, sans en avertir par des points, l'importante définition du mot «commandement», mot ou idée sur lequel doit porter votre explication: «le commandement ancien est la parole que vous avez entendue dès le commencement». Définition importante, car elle éclaire ce qui suit: «Toutefois je

vous écris un commandement nouveau, ce qui est vrai en lui et en vous.» Vous expliquez ces derniers mots en disant: «que cette vie d'amour DOIT se reproduire dans les disciples en vertu de l'union avec Jésus par le Saint Esprit.» Mais la Parole dit qu'elle y est. Et voilà comment l'on s'habitue à remplacer ce qui est, par ce qui découle de ce qui est — la cause par l'effet — le privilège par la responsabilité. *Signalons aussi que par «commandements» qu'il ne s'agit pas de l'observance du décalogue ou 10 commandements, comme l'enseignent un grand nombre d'imposteurs qui cherchent à se justifier par la loi après avoir supposément reçu la grâce du salut.*

Notre passage dit que la même vérité révélée par la Parole est ancienne, vue par les disciples dans la personne, la vie et les discours de celui qui est «ce qui était dès le commencement», et en même temps la Parole qui a été faite chair. Mais depuis que sa vie est en nous, c'est la même vérité, le même commandement dès le commencement; seulement ce n'est plus uniquement comme une chose vue en lui, mais cette parole, ce commandement «Est vrai en lui et en nous», parce que la vraie lumière luit déjà ici-bas dans les disciples, quoique Christ soit dans le ciel (*Il importe de souligner que «Christ soit dans le ciel» n'implique aucunement son absence, car il est toujours avec nous (Mat. 28:20), l'expression signifie plutôt que par son ministère d'exaltation, Christ vient habiter le cœur de ses élus par l'Esprit*

de sa Sainte Présence), mais. NOTRE union avec Christ rend vrai en nous et en lui, et non plus en lui seulement, ce qui était dès le commencement. C'est l'état des choses en principe. Ce n'est pas une chose qui doit être réalisée pour être vraie. C'est une chose qui ne peut et ne doit être réalisée qu'autant qu'elle existe en lui et en nous. Nier le devoir serait une méchante folie. On ne le nie pas plus que la responsabilité — tout en considérant celle-ci selon la grâce du Père. Mais il y a loin de là à remplacer le privilège par le devoir. N'y a-t-il pas assez de textes sur le devoir des privilégiés, sans cet emprunt forcé qui mine et appauvrit le privilège, source du devoir? Vous citez aussitôt le verset précédent, le sixième qui ne se lie pas directement aux v. 7 et 8: «Celui qui dit demeurer en lui, DOIT marcher comme lui-même a marché.» A la bonne heure ! Je me garderai bien de faire à mon tour la faute d'expliquer aux saints que ce «doit marcher» signifie: «il marche». On ne peut pas prétendre demeurer en lui, sans se placer sous la responsabilité de marcher ici-bas comme il a marché. Voilà comment dire et faire doivent être liés, pour que dire ne soit pas une vanterie sans fondement.

Dans votre citation de 1 Jean 4, 12, les mots: «c'est-à-dire réalisé», ne doivent pas faire partie du texte. Ils sont insérés là, parce que vous voudriez prouver par le texte, que la vie d'amour doit se reproduire dans les disciples. Le passage dit que, lorsque l'amour fraternel est là, c'est un effet de la demeure de Dieu en

nous. Comme effet visible, l'amour fraternel peut être un signe de la communion. Il est dit encore: «**Et Son amour est consommé en nous.**» Il s'agit bien, quoi que vous en disiez, de l'amour (*renoncement, sacrifice*) de Dieu pour nous (et non pas seulement de cet amour «réalisé en nous»), et du fait qu'il y a produit un de ses plus excellents fruits, savoir l'amour fraternel (*ce qui signifie: se sacrifier l'un pour l'autre*).

L'amour (*renoncement*) de Dieu est considéré dans cette Épître sous trois faces de relations avec nous. D'abord cet amour consommé en nous, ou «**véritablement consommé en cet homme**» (2, 5; 4, 12). C'est le cas chez ceux qui gardent sa parole, ou qui s'aiment mutuellement. Ensuite l'amour parfait ou consommé chasse la crainte. C'est, je pense, la connaissance et la confiance en l'amour consommé envers nous (v. 17). C'est notre demeure dans cet amour (*dans ce renoncement*), qui chasse la crainte (1 Jean 4v, 18): «**II n'y a point de crainte dans l'amour (le renoncement)**» (pour celui qui y demeure), «**mais l'amour (le renoncement) consommé chasse la crainte**». Enfin, dans le même verset, nous trouvons celui qui «**n'est pas consommé dans l'amour**». Je ne doute pas que celui qui est consommé dans l'amour, ne soit à la fois intelligent dans la jouissance, et familier avec l'idée et la connaissance de l'amour (*le renoncement*) parfait. Mais il y a plus; il est habile à en tirer parti. Nous disons que celui qui craint n'est pas habile à tirer parti

de l'amour parfait envers nous, qu'il «n'est pas consommé dans l'amour», comme le monde dit qu'un tel est un artiste consommé — ou de quelqu'un d'autre, qu'il est consommé dans le crime ... etc.

J'aurais peut-être dû ajouter à ces trois faces des relations de l'amour avec nous, l'amour qui est consommé envers nous, ou par rapport à nous; ce même amour dont le verset précédent disait déjà: «l'amour que Dieu a pour nous» (1 Jean 4, 16, 17). C'est certainement une erreur de votre part, lorsque vous dites au sujet de ce v. 17: «il s'agit non pas de l'amour que Dieu a fait éclater pour nous, mais de l'amour réalisé en nous par le Saint-Esprit». La Parole dit: «l'amour envers nous»; vous dites: c'est l'amour en nous.

Votre explication de 1 Jean 4, 17, 18, a la même tendance; elle se résume en ceci (1): «Tel qu'il est, tels nous sommes dans ce monde» est un passage qui, avec son contexte, parle de cette vie d'amour qui DOIT (2) se réaliser ou se reproduire dans les disciples. Quant à moi, je vois dans les paroles du texte non pas un devoir, mais un fait; un: «nous sommes», non pas un: «nous devons être». Je pourrais renvoyer vos lecteurs à l'écrit que vous attaquez; mais il vaut mieux dire maintenant quelques mots sur 1 Jean 4, 17, 18.

(1) Page 347, 1. 25 et suivantes. — (2) Je souligne. La même explication est donnée huit lignes plus haut, sur 1 Jean 11, 8.

L'assurance au jour du jugement:

Une question se présente à mon cœur ou à ma conscience: Comment aurai-je assurance au jour du jugement — soit dans cette vie-ci et dans ce monde, soit devant le trône judiciaire de Christ? Pour vous, la réponse c'est que vous DEVEZ être dans ce monde tel que Christ EST. Mais comme vous n'osez pas dire: Je suis ce que je dois être, «tel qu'il est», vous baissez le niveau et vous répondez: mon assurance au jour du jugement, c'est que la vie d'amour du Christ doit se reproduire en moi. Avec tout cela, vous restez sous la responsabilité du devoir et cela — ne l'oublions pas — en face du jugement. Vous niez que vous soyez tel qu'il est; vous n'osez pas dire que vous soyez ce que vous devez être, et, au fond, vous écartez la question si grave du jugement. Je me place à mon tour en face de la question: Comment aurai-je assurance au jour du jugement — soit dans cette vie-ci et dans ce monde, soit devant le trône judiciaire de Christ? J'accepte la réponse de Dieu. Je l'entends ainsi: L'amour de Dieu envers nous a pourvu divinement à mon assurance en toute question de jugement. L'amour de Dieu envers nous ne peut rien faire de plus que ceci: Il nous a établis en Christ, par une nouvelle création, uniquement par la grâce de la foi. Ainsi: «Ce qui est vrai en lui et en nous»; puis: «Vous êtes accomplis ou

parfaits EN LUI»; ou encore: «Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu»; ou: «Voyez quel amour le Père nous a donné, afin que nous fussions appelés enfants de Dieu», sont autant de passages qui ont la même portée que le nôtre: «Tel qu'il est, tels nous sommes dans ce monde-ci», passages qu'on n'a jamais, que je sache, essayé de travestir en devoirs. Mon assurance au jour du jugement, c'est que si je peux être châtié ici-bas, je ne peux pas périr, parce que je suis enfant de Dieu. La foi s'assure sur ce que Dieu dit. Elle voit avec le regard de Dieu, selon la mesure, du moins, de ce qu'elle peut saisir de sa pensée dans les révélations de sa Parole.

Certes, mon frère, s'il s'agissait de «relever le niveau de la sainteté au milieu des chrétiens (1)» et d'élever par conséquent le niveau du devoir et de la responsabilité, j'oserais vous demander si jamais vous avez tenu ce niveau — je ne dis pas plus haut, mais — à la hauteur de: «tel qu'il est, tels nous sommes dans ce monde-ci». 1 Jean 4, 18, nous dit qu'il n'y a point de sujet de crainte (surtout quant à un jugement qui m'ôterait ma qualité d'enfant de Dieu), pour celui qui demeure dans l'amour de Dieu envers lui. C'est ce que dit aussi 1 Jean 2, 28: «Et maintenant (2), petits enfants, demeurez en lui, afin que, lorsqu'il sera manifesté, nous ayons assurance et que nous ne soyons pas couverts de honte par lui à son arrivée.»

(1) Page 348, 1^e colonne, en bas. — (2) Deux mots que vous remplacez par. «mes».

Ces paroles nous exhortent à demeurer en Christ; vous les citez pour prouver que: «Jean, aussi bien que Pierre, veut que nous affermissions notre vocation et notre élection en vivant saintement et en aimant (1)». Or, à propos de 2 Pierre 1, 10, nous avons déjà fait justice de cette assertion. Elle ne serait applicable à 1 Jean 2, 28, qu'autant que «vivre saintement et aimer» seraient la même chose que «demeurer en lui (2)», 1 Jean 2, 28, et 4, 18, nous recommandent soit la demeure en Christ, soit la demeure dans l'amour, afin que nous (3) conservions l'assurance, au lieu de tomber dans la crainte quant à notre salut définitif. Il y a, pour les rachetés, un jugement devant le tribunal de Christ; il y a aussi des jugements du Père sur nos infidélités. Qui le nie? Notre passage parle au moins de ces derniers, mais il prévient, il détruit même toute crainte d'incrédulité qui soumettrait l'assurance de notre salut final au résultat de ces jugements; je ne pense pas qu'aucun cœur chrétien soit disposé à se jouer de l'idée du jugement en face de ce passage. La chair est capable de tout mal; mais ce n'est pas à la chair que la Parole adresse les exhortations et les encouragements de la grâce. Il est vrai qu'il n'y a ni obéissance ni sanctification pratique hors de la demeure en Christ; **«quiconque demeure en lui ne pèche point»**. Mais comment demeurer là où

on n'a pas été établi? Et si on doit douter qu'on ait une demeure dès qu'on en est sorti, comment donc y rentrera-t-on?

(1) Page 347, dernier alinéa.

(2) A la fin de son travail l'auteur donne une toute autre signification à l'expression «vivre saintement». En attendant que nous nous en occupions, je dirai qu'il n'est pas possible de vivre saintement, sans demeurer en Christ; mais ce sont deux choses différentes comme la cause et l'effet. Il me semble que, parlant généralement, on a l'habitude de donner à «vivre saintement» toute l'étendue de Tite 2, 13: ... «renonçant à l'impiété et aux désirs mondains, nous vivions dans le présent siècle, sagement, justement et pieusement.» Il y a à la fois le côté négatif et le côté positif de la vie pratique.

(3) Remarquons que l'Apôtre ne dit pas: «afin que vous ayez assurance et que vous ne soyez pas ..», mais qu'il dit: **nous**, dans les deux cas.

A tous égards, dans ces questions, la connaissance de «l'amour parfait envers nous» chasse la crainte; car la crainte implique l'idée d'une punition (1). Je ne crois pas du tout que «cette punition n'est autre chose que le désaccord entre l'âme et Dieu». Une telle absence de communion est terrible, sans doute; elle est bien un des fruits du péché; mais ici il s'agit de jugement et de la crainte quant à la portée de ce jugement; portée qui peut aller, à travers mille circonstances dures à la chair, jusqu'à la mort

corporelle — non à la mort éternelle, car il s'agit de «l'amour qui est consommé par rapport À NOUS», en même temps que de jugement. A la même page 347 (second alinéa), vous dites: «Oui, pour que nous ayons la certitude que nous faisons partie de la famille de Dieu, il faut que nous ressemblions à celui dont toute la (2) famille tire son nom dans les «cieux et sur la terre», et si cette ressemblance n'existe à aucun degré, il nous manque le cachet ou le caractère auquel on reconnaît les membres de cette famille. C'est pour cela que Jésus répondra à ceux qui auront dit: Seigneur, Seigneur, tout en pratiquant l'iniquité: «Je ne vous ai jamais connus.»

(1) «Retranchement»; pour les arbres, par exemple. C'est le sens le plus prochain du verbe qui signifie: mutiler, couper, retrancher.

(2) Rien n'autorise à dire «la famille». Je crois que ce passage a de l'analogie avec Gen. 2, 19. En Éphés. 3, 15, c'est la seigneurie du second Adam. Si quelque chose n'est pas nommée d'après lui, elle serait annulée et rejetée. Ne trouve-t-on pas, en Hébr. 12, 22-24, le plus grand nombre des familles que Dieu rassemble, si ce n'est toutes?

L'assurance du salut sur le pied de la foi:

Il y a beaucoup de choses diverses dans ces lignes. Commençons par la fin: Mat. 7, 21-23, parle des hypocrites qui, comme les simples professants de nos jours, ont dit et fait des choses bonnes en elles-mêmes. Ils avaient le cachet (extérieur au

moins) «auquel on reconnaît les membres» de la famille de Dieu; mais ils n'étaient pas «en Christ», ni nés de nouveau sur le pied de la foi. Ils imitaient les effets de la vie et de la communion, mais ils n'avaient pas la vie. La volonté du Père, qu'ils n'avaient pas faite, aurait été qu'ils crussent en celui auquel ils disaient: Seigneur, Seigneur! Tels sont ceux desquels Jésus parle ici. Faisons comme le Seigneur; lorsque nous, chrétiens, nous parlons à des chrétiens de l'assurance du salut sur le pied de la foi; lorsque nous disons, avec le Saint Esprit: «nous» et «nous qui croyons», etc., ne parlons pas comme à des professants hypocrites qui se réclament de leurs œuvres et qui emploient le nom du Seigneur pour recouvrir leurs convoitises et leur incrédulité.

Quant à «la ressemblance qui n'existe à aucun degré», il suffit de la même réponse que j'ai faite (1) à la supposition que la sanctification par l'Esprit manquerait ou qu'elle n'existerait à aucun degré chez un élu sanctifié par l'Esprit. Lorsque nous commentons des passages où l'Esprit dit «nous» (et quelle grâce!), il s'agit de nous, les rachetés par une foi de même prix que celle de Pierre, de Jean ou de Paul, qui écrivaient par l'Esprit. Nous avons la certitude que nous ressemblons à celui qui est le Père et NOTRE PÈRE, «car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ Jésus, pour les bonnes œuvres» (*Il ne faut jamais oublier que «les bonnes œuvres» sont des œuvres de foi,*

c'est à dire que l'œuvre de foi est une confiance active en Christ pour toutes choses dans notre vie). C'est «l'homme nouveau qui se renouvelle pour la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé». Nous n'avons pas à attendre cette ressemblance; elle est un fait chez nous; fait de la toute-puissance grâce du Père. Nous avons à revêtir l'homme nouveau — mais ceci en tant que nous sommes certains d'être des membres de la famille de Dieu auxquels s'adresse l'exhortation à le faire — non pas pour acquérir la certitude que nous en faisons partie. Quelle supposition, que celle d'un enfant de Dieu, chez lequel la vie de Dieu ou même l'activité de cette vie «n'existerait à aucun degré» ! Le réengendrement met à néant tous ces raisonnements-là.

(1) Page 35 de cette brochure.

Le réengendrement (*nouvelle naissance*) n'est point un acte par lequel «Dieu change ... notre nature (1)». C'est la naissance ou la création d'un homme nouveau. A ce fait se rattache la responsabilité, qui n'est pas l'objet des écrits que vous attaquez et dont j'ai déjà assez parlé. Nous arrivons à 1 Jean 3, 19-21. Vous citez ce passage après 1 Jean 2, 28, pour prouver que c'est en vivant saintement que nous affermissons notre vocation et notre élection (2). Tout cela a déjà été pesé et examiné. Passons donc à votre opinion sur 1 Jean 3, 19-21: «Si notre cœur, bien qu'il se connaisse si peu et qu'il soit si souillé, nous condamne, nous fait des reproches; à plus forte raison Dieu nous en fait-il,

lui qui est plus saint que nous et qui voit plus clair que nous dans ce pauvre cœur.» (Page 348, en haut). Si la vétusté d'une explication devait faire sa force, il faut avouer que celle-là serait très-vénérable. La grandeur de Dieu consisterait donc à nous condamner, à nous faire des reproches proportionnés à la corruption de notre nature — et cela, Dieu le fait pour rassurer NOS cœurs devant lui ! ? Ce sens ne m'a jamais paru évident; loin de là. C'est bien un moyen de «se donner frayeur» lorsque, au contraire, le Saint Esprit veut nous présenter le vrai moyen d'apaiser nos cœurs; mais quelle réponse à la question !

(1) Page 347, 2^{me} colonne, l. 17. — (2) Cf. page 346, 2^{me} colonne, l. 28, et page 347, 2^{me}; colonne, dernier alinéa, où vous ajoutez seulement: «et en aimant».

Cette question ne peut être laissée dans l'ombre; elle rend votre interprétation inadmissible, pour ne rien dire de plus: Lorsque notre cœur nous reprend, comment le rendrons-nous confiant? Nous sommes d'accord pour reconnaître que c'est la toute-science divine et la grandeur de Dieu, qui répondent aux exercices d'un cœur filial qui recherche la paix. Mais vous dites que cette toute-science et cette grandeur, rassureront les cœurs travaillés, en s'exerçant contre eux en accusations, en reproches, et même en condamnation (1). Je soutiens que la toute-science et la grandeur de Dieu rassureront nos cœurs en se présentant à eux, comme s'exerçant EN GRACE envers nous. Remarquez bien

que, «dans ce passage», il ne s'agit pas de la conscience, mais du cœur, de «NOTRE CŒUR». Je ne doute point que la conscience n'ait sa précieuse part dans les exercices de nos cœurs; mais il ne s'agit nullement d'un «cœur souillé», ni de son état naturel. Il est question d'un cœur filial qui, ayant été purifié par la foi, n'en est que plus sensible et plus délicat dans ses enquêtes sur notre marche. Qu'il nous reprenne, c'est déjà une preuve que «le cachet ou le caractère auquel on reconnaît» les enfants de Dieu, ne nous manque point. «Dieu qui connaît les cœurs (2)» des Gentils aussi bien que ceux des Juifs, n'a-t-il pas manifesté sa grandeur, et l'étendue de ses compassions sollicitées par sa toute-science, en agissant EN GRACE envers ces misérables, c'est-à-dire en purifiant leurs cœurs par la foi ? Et maintenant, sous l'Évangile, lorsqu'il s'agit d'un exercice béni de ces mêmes cœurs, d'un travail opéré, au fond, par l'Esprit de Dieu lui-même, Dieu manifesterait sa grandeur, il userait de sa toute-science pour les accabler tandis qu'ils aspirent à la paix! Non, mais dans un cas comme dans l'autre, Dieu, dans sa grâce, remplace le malheur qu'il connaît, par les effets de la foi qui donne confiance en sa magnanimité et qui répond ainsi — par la connaissance de ce que Dieu est pour nous — à tous les besoins de nos faibles cœurs. S'il a agi en grâce en purifiant nos cœurs autrefois souillés, pourrait-il écraser de sa grandeur ces mêmes cœurs, lorsqu'ils sont travaillés par le regret de n'avoir pas été conséquents à leur purification?

(1) Page 318, 1. 4; et page 349, 2me colonne, I. 21, en bas. — !

(2) Actes 15, 8, 9.

La valeur des principes en discussion:

Passons à votre citation des «Études scripturaires» (n°. 9, page 15, lignes 9 et suivantes). J'y remarque cinq points qui cachent dix-neuf lignes. Vous avez usé d'un droit pleinement reconnu. Je ne m'en plaindrai pas; mais j'espère que ce fait engagera ceux de vos lecteurs qui auront compris la valeur des principes en discussion, à lire eux-mêmes le morceau incriminé. La manière de citer ce que l'on veut combattre, peut avoir une grande influence, même sur les lecteurs qui ont eu connaissance de l'écrit cité; en général, c'est une préoccupation de l'auteur qui le porte à détacher des lambeaux de l'œuvre de celui qu'il combat, puis à les coudre ensemble selon le courant de ses propres idées, sans réfléchir que le cadre dans lequel on produit de telles citations, leur donne une toute autre expression que le cadre d'où on les arrache. J'espère et je crois au fond de mon cœur ne pas vous avoir fait ce tort; j'y ai veillé avec soin; c'est pourquoi je me sens libre de signaler encore à votre conscience la citation (1) que vous faites des «paroles qu'on est si heureux de trouver dans un traité publié par les mêmes frères (2)». En quatre lignes, vous avez rassemblé plus ou moins textuellement des phrases plus ou moins entières qui, dans le traité, sont disséminées dans deux pages. Je déclare que je m'associe pleinement aux doctrines de

l'auteur de ce traité, et particulièrement aux deux pages dont vous avez tiré vos huit demi-lignes, quoique votre intention paraisse être de me les opposer. Il y a plus; l'opinion de l'auteur, sur l'assurance du salut en face même du jugement, est tout à fait conforme à la mienne, et cela se voit dans la phrase qui suit immédiatement les derniers mots de votre extrait: «Mais cela (le jugement) serait-il un sujet de trouble pour le disciple? Nullement, si son cœur est nettoyé du levain de l'hypocrisie, si son âme, par l'enseignement du Saint-Esprit, est bien fondée dans la vérité fondamentale que Christ est sa vie et sa justice» Je ne peux que répéter à ce sujet: Relisez-moi et jugez après m'avoir écouté et entendu.

(1) Page 348, fin du 1er alinéa; citation sans indication d'origine, des «Études scripturaires», n°. 18, pages 111 et 112, traité intitulé: «Maintenant et alors ».

(2) Je souligne.

Quant à l'extrait des «Études scripturaires», je pense que vos propres paroles (1) sur le jugement de Dieu, sur le cri de la conscience qui est la voix de Dieu dans nos cœurs, ou sur le sentiment de notre misère naturelle, sont moins fortes que les miennes dans les dix-neuf lignes que vous avez remplacées par des points. En 1 Jean 1, 6 2, la Parole pose un cas: «Lorsque (si) nous disons que nous avons communion avec lui et que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons et nous ne pratiquons

pas la vérité.» Vous supprimez la première partie de la supposition: «Si nous disons que nous avons communion avec lui et que,» — et vous laissez subsister la seconde (3):

(1) Page 348, depuis la ligne 25, colonne à gauche. — (2) Page 348, 2me colonne. (3) Je place les guillemets comme vous l'avez fait.

Si nous marchons dans les ténèbres «nous mentons et nous n'agissons pas selon la vérité» — d'où vous tirez ce commentaire: «NOUS NE SOMMES PLUS dans les conditions du salut (1)»? Si vous entendez par là que nous sommes en chute et infidèles à notre céleste vocation, vos expressions sont bien incorrectes, mais la chose est tellement simple et si incontestable qu'on ne voit pas la force qu'elle peut avoir pour «relever le niveau de la sainteté au milieu des chrétiens», en la «criant dans les églises». De fait, «n'être plus dans les conditions du salut» équivaut à n'avoir «aucune espérance légitime d'avoir part à l'amour de Dieu en Jésus-Christ (2)», ou à ne pas pouvoir «réclamer notre qualité d'enfants de Dieu (3)». Cela signifie n'être plus une nouvelle créature en Christ, ou n'avoir plus part au salut. Il est permis d'être inquiet au sujet de ces paroles, lorsqu'on les compare à tout l'ensemble du travail que j'examine. Je présente cela à votre cœur et à celui de vos lecteurs, mais je le remets à Dieu. Être dans l'état décrit en 1 Jean 1, 6, c'est être dans un infâme état d'hypocrisie, où notre conduite répond d'autant moins à notre

origine que nous y ajoutons le mensonge, En Disant: «**Nous avons communion avec lui**». La Parole annonce seulement que, dans ce cas, en disant une chose et en en faisant une autre, «**nous mentons et nous ne pratiquons pas la vérité**». Il n'y a rien de plus et la chose est assez clairement signalée comme affreuse. Cependant ni la justification par la foi, ni le salut n'y sont en question. Pour être hors des conditions du salut, il faut être rejeté de Dieu, séparé de son amour, privé de la rédemption par la foi au sang de Christ. La véritable condition du salut est là. Tout le reste, fidélité, relèvement, «accès continuels» auprès du Père, tout découle de là. **La véritable condition du salut n'est point de mener sur cette terre une vie morale. Une vie spirituelle découle certainement de la foi qui sauve; mais l'on voit dans la chrétienté une foule de très-honnêtes mondains pratiquer le bien et fuir le mal, sans qu'ils soient pour cela dans les conditions du salut.** L'adoption par la foi, la nouvelle naissance, voilà la condition du salut, car c'est une œuvre que Dieu seul peut faire. Notre droit et notre devoir de nous approcher de Dieu et de réclamer notre qualité d'enfants, ne dépendent pas de la moralité de notre vie. J'ai voulu proclamer cette vérité fondamentale et je me suis élevé contre les enseignements qui la minent; je continuerai à le faire autant que le Seigneur m'en donnera le courage et la force.

(1) Je souligne et je demande ce que c'est que «les conditions du salut» par grâce. (2) Page 346, 2me colonne. (3) Page 346, 2me colonne, les trois dernières lignes.

La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse:

La crainte de Dieu est toujours convenable à sa place. Elle est le commencement de la sagesse. Elle nous fait demeurer en Dieu avant l'effet de la tentation. Elle nous ramène à lui, lorsque la tentation nous a égarés. La crainte filiale et la vénération produisent toute sorte de bons sentiments et de bons fruits, dans notre cœur et dans notre vie. Loin de nous tenir à distance de Dieu, dans nos misères, elles nous les font déplorer en sa présence, nous humiliant et nous amenant à les confesser et à nous en dépouiller dans le sentiment de notre adoption (Hébr. 12, 1). Mais rien de tout cela n'est possible dans la frayeur. Celle-ci ne sera jamais une réponse de Dieu notre Père à l'angoisse de cœur d'un de ses chers enfants qui sent le besoin de s'approcher de lui. Cependant, si la confiance n'exclut jamais une certaine crainte dans les relations entre les enfants et le Père, il est aussi des cas où la frayeur trouve sa place convenable selon Dieu (1). Qui le nie? Il est écrit: «**Bienheureux est l'homme qui se donne frayeur continuellement; mais celui qui endure son cœur, tombera dans la calamité**». La frayeur est opposée à l'endurcissement dans le mal et dans l'incrédulité et, dans ce sens, je ne crois pas qu'aucun chrétien dise: Ceci ne m'est pas

applicable. La crainte de l'Éternel est le commencement de la sagesse; elle conduit à la vie; et on se détourne du mal par la crainte de l'Éternel. La crainte de l'Éternel est une instruction de sagesse, (2) — mais il n'existe aucun passage qui recommande au croyant sous la grâce une crainte qui douterait de l'amour de Dieu en Jésus-Christ, de la puissance ou de la fidélité de cet amour comme si, lui croyant, pouvait être abandonné par cet amour. Je vous promets de traiter le sujet de la frayeur, si Dieu m'y engage lui-même. En attendant permettez-moi de prêcher la confiance filiale en traitant les passages qui NOUS Y convient. Avant de terminer votre explication de 1 Jean 3, 22, vous parlez du «besoin aussi de se rappeler que la sainteté n'est pas la perfection (3)». Pour prouver cette thèse, vous prenez le second verset du même chapitre, et vous dites: «Aussi l'apôtre Jean, après avoir dit: «Quand il paraîtra (4), nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est», ajoute: «Celui qui (5) a cette espérance (6) se purifie comme lui aussi est pur.»

(1) Jude 23; 1 Tim. 1, 8-11, etc. — (2) Prov. 28, 14; 9, 10; 19, 23; 15, 33. — (3) Page 348, 2^{me} colonne, en haut. (4) Il importe à la vraie attente du Seigneur qu'on lise exactement: «lorsqu'il aura été manifesté». (5) Lisez: «Quiconque». (6) Vous omettez: «en lui».

Et plus bas, vous ajoutez: «**Quand il paraîtra, nous lui serons semblables**»: voilà pour l'avenir. «**Celui qui a l'espérance de le voir (1) se purifie**»: voilà pour le présent. Je ne vois pas trop comment ce passage prouve «que la sainteté n'est pas la perfection»: **Nous sommes saints et c'est à nous que s'adresse le passage. Nous sommes parfaits en Christ, et c'est à nous que s'adresse ce passage.** Inutile de répéter que notre vie de foi tend, sans cesse, à la sanctification et à la perfection pratiques, c'est-à-dire à réaliser ces deux grâces que nous possédons en Christ et aussi bien l'une que l'autre. Le passage parle de «purification», non pas de «sainteté». Il annonce comme un fait et une promesse que: «**quiconque a CETTE ESPÉRANCE EN LUI**» (en Christ) «**se purifie comme lui est pur**». Nous lui serons semblables alors, en le voyant tel qu'il est; voilà, dites-vous, «voilà pour l'avenir». Bien ! mais pour l'avenir de qui? Vous répondez: «Et, en attendant cet avenir, plus nous ressemblons à Dieu, déjà maintenant, plus nous avons la certitude que nous faisons partie de sa famille.» Je dirais: Ceux qui peuvent attendre cet avenir avec confiance, sont ceux qui, créés à l'image de Dieu et ayant la certitude d'être MAINTENANT ses enfants, ou de lui ressembler, se purifient selon les privilèges de leur adoption. Selon vous, ce passage se lie à l'idée que l'assurance de notre salut doit varier avec notre fidélité. La Parole dit le contraire. Elle pose l'assurance du salut pour base de l'espérance, laquelle produit la purification: «**Voyez quel amour**

(2) le Père nous a donné, afin que nous fussions appelés enfants de Dieu» (v. 1) Bien-aimés, nous sommes Maintenant enfants de Dieu» (v. 2).

(1) Malgré les guillemets, ce n'est ni le passage ni toute sa valeur. Celui qui se purifie, ne le fait pas seulement par «l'espérance de le voir», mais surtout par l'espérance de lui être rendu semblable en le voyant tel qu'il est.

(2) L'amour du Père, non pas notre fidélité.

Posséder la certitude fondamentale:

Ceux qui ont cette certitude fondamentale, sont les seuls qui puissent dire, dans le même verset 2 : «**Nous Savons que nous lui serons semblables...**» Ainsi la certitude d'être maintenant enfants de Dieu (semblables à Dieu), produit la certitude intelligente («nous savons») d'arriver à la perfection positive en Christ; vous dites au contraire qu'en attendant cet avenir, plus nous ressemblons à Dieu, déjà maintenant, plus nous avons la certitude d'être sa famille. Selon Jean, la purification pratique découle de ces deux certitudes: celle d'être enfant et celle de lui être semblable en le voyant; vous établissez la purification comme source de la première certitude, tandis qu'elle découle de la certitude qu'ont «les enfants de Dieu» d'être rendus semblables à Christ: «**Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie comme lui est pur.**» **L'avenir est fondé sur le présent, c'est-à-dire sur notre adoption, par la foi, nullement sur**

notre responsabilité — je parle seulement de l'avenir qui est en question dans 1 Jean 3, 2. Ceux qui prennent en simplicité de foi leur position d'enfants, ont seuls la certitude fondée d'arriver à la ressemblance de Christ sans mélange. Ils savent que tel est leur lot infallible (Rom. 8, 29), selon la puissance de Dieu: «**Nous Savons que nous lui serons semblables...**»

De l'enchaînement des idées, dans le texte, il résulte que quiconque n'a pas la certitude de faire maintenant partie de la famille de Dieu, ne peut pas non plus savoir qu'il parviendra à la première résurrection; que n'ayant pas cette certitude et cette espérance en Christ, il n'est pas en état de réaliser sa part au privilège qui en découle, savoir de se purifier comme lui est pur (ce que vous appelez: ressembler davantage à Dieu, déjà maintenant — si je comprends bien). Or, dans le passage même, cette purification est le point important, le résultat pratique, moral et spirituel de l'attente du Seigneur. Se purifier de cette manière, sans aucun levain d'hypocrisie ou de pharisaïsme, n'est possible qu'à ceux dont l'âme est bien fondée dans la grâce et qui ont, ainsi, la conscience de ressembler à Dieu ou de faire partie de sa famille — non en vertu de leur fidélité, mais par grâce, par le moyen de la foi.

Il s'agit bien, cette fois-ci, de l'assurance du salut (non pas de la joie du salut), puisque vous ajoutez immédiatement: «**Celui qui**

fera la volonté de mon Père, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère.» Et quant à cette certitude, qu'on ne vienne pas me dire: II est de fait, qu'elle flotte, vacille, paraît, disparaît et reparaît chez plusieurs, selon leur conduite ici-bas. Je le sais et je crois que c'est une cause principale de la faiblesse de leur témoignage. **En répondant à votre traité je cherche à tarir une des sources de l'incrédulité qui cause ces éclipses et ces défaillances de la foi — c'est-à-dire un enseignement qui taille la certitude du salut des croyants, la certitude de notre salut, sur le patron de notre pauvre et faible vie pratique; sur le patron de notre maigre obéissance.** Il s'agit de savoir s'il est convenable, utile, indispensable pour les croyants de retenir toujours l'assurance du salut — ou bien s'il est indispensable, utile ou même simplement convenable, que cette assurance varie avec la fidélité de notre marche, tellement qu'elle puisse et doive aller jusqu'à se perdre chez l'enfant de Dieu faible ou en danger de périr — chez celui qui ne peut être relevé que par elle. Transportez la question dans le domaine des relations naturelles; elle sera aisément résolue. Le fils prodigue ne sera point blâmé pour avoir dit: «La maison de mon père»; ni: «j'irai vers mon père». C'est dans ce sentiment de son origine et pas autrement, qu'il a pu dire: «Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils»; mais **il ne met pas son origine en question le moins du monde.** Aussi est-ce comme fils que le sentiment de son état se fait sentir à son âme, lorsqu'il revient à lui-même, je veux dire

que la responsabilité étant plus haute, son repentir (*ou reconsidération*) n'en est que plus profond et plus sincère.

Vous ajoutez (1): «L'enfant de Dieu n'est donc pas purifié encore, sa sanctification n'est pas achevée, mais il tend à se purifier; il a faim et soif de la justice, il aspire vers la sainteté.» Sans aucun doute, aspirer à la sainteté et se purifier, sont des effets de l'activité de la foi qui tend sans relâche à réaliser la plus grande somme possible de ses propres privilèges. Seulement la foi opère tout cela dans et par l'assurance que doit posséder l'enfant de Dieu, d'être pur tout entier, d'être un saint et d'avoir été justifié. Mais vous ne l'entendez pas ainsi, puisque vous dites: «Celui qui a cette espérance se purifie» «L'enfant de Dieu n'est donc pas purifié encore, mais il tend à se purifier...» Je crois fermement le contraire, aussi bien pour la pureté que pour la sanctification. Il en est de même pour bien d'autres vérités (2), suivant qu'elles nous sont présentées au point de vue de ce que nous sommes, de fait et en principe, ou au point de vue de la mesure dans laquelle nous avons à réaliser ce que nous sommes. Cette mesure dépend essentiellement de la persuasion qu'ont nos cœurs de ce que la grâce nous a fait être. Quant à la mesure dans laquelle nous devons réaliser notre position, je n'en connais pas d'autre que Christ lui-même. Voilà précisément pourquoi, la grâce et la confiance en cette grâce, nous sont indispensables dans toutes ces choses.

(1) Page 318, 2me colonne.— (2) Ainsi le salut; la résurrection; la rédemption de nos corps, etc.

La purification du croyant est déjà accomplie:

Pour saisir la portée de toutes les exhortations qui nous disent: «Purifiez-vous», il faut être pénétré de la vérité des paroles du Seigneur aux disciples: «Celui qui est lavé n'a plus besoin que de se laver les pieds; mais IL EST PUR tout entier; et vous Êtes purs » Ou encore: «Vous ÊTES DÉJÀ purs, à cause de la parole que je vous ai annoncée.» **Ainsi, contrairement à votre assertion, l'enfant de Dieu est déjà pur tout entier;** dans ce sens, il ne tend pas à se purifier; mais il «se purifie (1)» de toute souillure, et il le fait précisément parce qu'il est pur tout entier. Plus nous aurons le sentiment de notre pureté, plus nous en serons soigneux et jaloux. «L'enfant de Dieu a faim et soif de la justice, il aspire vers la sainteté. Et de même que l'aiguille aimantée indique au navigateur la direction de l'étoile polaire, bien qu'il ne la voie pas; de même aussi LE CŒUR (2) où se trouve la soif de la sainteté, EST ASSURÉ (2) qu'il tend bien vers les deux.» La vraie soif et la vraie faim de la justice et de la sainteté, sont un bonheur et toujours un effet de l'attrait de la grâce. Mais la foi seule, la foi en Christ, fait de ces besoins un rassasiement, de ces aspirations et de ces tendances une satisfaction réelle, en leur donnant pour nourriture et pour réponse, le dogme de la justification, du don de la vie éternelle,

de la participation à la nature divine, de la sainteté des croyants; en un mot, le dogme de l'union avec Christ et de la position du croyant en lui. Vous ne vous contentez pas de rejeter ces vraies bases d'assurance, mais vous cherchez à les remplacer par des aspirations, par des désirs de sainteté et de bonheur, qui peuvent être des fruits de la grâce et des mouvements de la vie divine, mais qui peuvent aussi provenir d'ailleurs. On voit en effet ces aspirations, ces tendances, ces désirs naître dans des milliers de cœurs mondains et y durer plus ou moins, sans aboutir au ciel. Christ seul est le chemin, comme il est l'étoile; mais il faut être en lui pour que «le cœur» ait le droit d'être «assuré qu'il tend bien vers les cieux» et surtout qu'il y aboutira. Je ne sais comment l'on pourrait justifier la doctrine de l'assurance du cœur, sur des tendances et des aspirations. Ce que je sais, c'est qu'il est extrêmement grave de remplacer le fondement, qui est la foi en l'œuvre de Dieu pour nous, par des mouvements intérieurs plus ou moins purs, plus ou moins constants et habituels. Cette dernière doctrine est néanmoins un témoignage rendu à l'indispensable nécessité de l'assurance du salut; n'en voulant pas sur l'unique pied de la foi, on est forcé de chercher cette assurance tantôt dans la sainteté pratique, tantôt dans les aspirations à la sainteté ou dans d'autres besoins de l'âme.

(1) Apoc. 22, 11.— (2) Je souligne.

C'est par révélation que nous savons ce que nous sommes sur le pied de la foi et par la grâce. Par révélation aussi «nous savons» ce que nous serons, lorsque Christ aura été manifesté. Cette assurance n'est fondée ni sur des raisonnements, ni sur des sentiments, mais sur des faits révélés (des commandements ou institutions de la grâce), qui dirigent et soutiennent l'impulsion et l'élan de la vie nouvelle. Si le Saint-Esprit (*la Sainte Présence de Christ*) nous révèle, en 1 Jean 3, ce que nous sommes et ce que nous serons, ce n'est pas pour que nous cherchions la preuve de ces faits dans nos dispositions plus ou moins spirituelles; au contraire, ces deux grands faits (ce que nous sommes et ce que nous serons) sont un point de départ pour diriger notre conduite, pour exciter nos affections spirituelles, pour assurer nos cœurs (1) et pour affermir nos pas dans une marche digne de nos privilèges: «Et quiconque a cette espérance en lui, se purifie comme lui est pur.»

(1) Nous recevons dans cet instant, cet écrit étant déjà sous presse, la seconde livraison des «Livres du Nouveau Testament», traduits par A. Rilliet; voici comment il rend 1 Jean 3, 18-20: «Petits enfants, n'aimons pas en paroles, ni avec la langue, mais en fait et en vérité; c'est ainsi que nous connaissons que nous relevons de la vérité, et nous rassurerons notre cœur devant lui, quelque condamnation que porte contre nous notre cœur, parce que Dieu est plus grand que notre cœur, et qu'il connaît toutes

choses.» Si vous admettiez cette traduction, toute discussion là-dessus cesserait; vous seriez pleinement d'accord avec moi.

Depuis ici (1), votre étude commence à s'occuper plus distinctement de la joie du salut; aussi votre enseignement, permettez-moi de le dire, devient plus juste et plus scripturaire. Je doute que Jean ait dû à son intelligence ou à son obéissance particulières, le titre de «disciple que Jésus aimait». Je crois à la parfaite humanité de Jésus, même quant à ses sympathies humaines. Il est au moins curieux d'entendre citer «Élie sur l'Horeb», comme un ami de Dieu jouissant de l'intimité de Jéhovah, en vertu de son obéissance; Élie s'enfuyant «**COMME SON CŒUR LUI DISAIT**», devant le courroux de Jézabel; Élie sur la montagne de la Loi, se vantant lui-même et «**intervenant CONTRE**» le peuple du Dieu dont il est le prophète; puis, cachant son visage dans son manteau, même après le son doux et subtil; Élie devant subir pour la seconde fois, même après ce son, la terrible question: «**Que fais-tu ici, Élie?**» — tout cela n'est certainement pas un exemple de la jouissance du salut dans un état d'obéissance. On y peut admirer la bonté de l'Éternel qui, après la fuite d'Élie, le nourrit par son ange, qui, après sa première accusation contre le peuple de Dieu, le tire hors de la caverne, lui ordonne de se présenter devant lui sur la montagne, daigne enfin redresser ses pensées et l'employer encore. Dieu cherche, il trouve, il attire à lui ses chers serviteurs que, sans

cette grâce, leurs fautes et leur ignorance pourraient retenir loin de sa présence, de son pardon et de leur relèvement.

(1) Pages 348-350.

Je le répète: pour être «les imitateurs de Dieu comme ses chers enfants (1)», il faut avoir la certitude qu'on est enfant et qu'on a le droit de réclamer cette qualité. **Or il ne faut pas puiser cette certitude dans notre marche, ni dans nos sentiments, ni en quoi que ce soit, qui provienne de notre état actuel d'imperfection, de lutte, de défaites et de victoires.**

Il est encore dangereux de faire dépendre absolument de notre obéissance, l'intimité, la confiance, la familiarité avec Dieu et l'exaucement de nos prières. Vous dites (2): «Il est tellement vrai que l'intimité, la confiance, la familiarité avec Dieu dépend de notre obéissance, que Jean en fait dépendre l'exaucement de nos prières: «Si notre cœur ne nous condamne (3) pas, nous avons une grande assurance (4) et quoi que ce soit que nous demandions nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements (5) et que nous faisons ce qui lui est agréable». Présente-t-on souvent ce motif d'exaucement, quand on parle et qu'on écrit sur la prière? Si le Saint-Esprit ne l'avait pas présenté, que dirait-on — ?» Si j'écrivais sur la prière, je voudrais le présenter non-seulement parce que le Saint-Esprit l'a fait, mais comme il l'a fait. La distance (6) que votre explication met entre

ce dernier verset (1 Jean 3, 21), et les deux qui le précèdent n'existent pas dans le texte, où le tout est lié, ce qui est toujours important en fait d'exégèse.

(1) Page 349, fin de la 1^{re} colonne. Soyez «donc», omis. «Ses» chers, pour «des».

(2) Page 349, avant-dernier alinéa.

(3) Vous dites ailleurs, avec raison: reprendre; faire des reproches.

(4) Le mot grec signifie, en effet. grande assurance; hardiesse. Mais il n'est pas licite d'omettre: «envers Dieu»; ou: «quant à Dieu»; ou: «auprès de Dieu». Au v. 19, c'est: «et nous apaiserons nos cœurs devant lui» (en sa présence).

(5) Vous soulignez ces six derniers mots.

(6) Presque deux pages.

Recevoir ce que nous demandons:

Quand avons-nous assurance devant Dieu? Quand recevons-nous tout ce que nous lui demandons? Quand gardons-nous ses commandements? Quand pratiquons-nous les choses qui sont agréables devant lui? C'est «lorsque notre cœur ne nous reprend pas». Nous avons déjà vu que cet état du cœur, état qui est la vraie source de «notre obéissance», n'était pas possible dans la frayeur, ni dans le doute sur notre salut, ni avec des questions relatives à notre marche ou à la réalité de notre adoption. Dans cet état-là, avec un cœur exercé à demeurer paisiblement établi

dans la grâce, «nous gardons ses commandements et nous pratiquons les choses qui sont agréables devant lui». Ce serait une illusion de ne faire consister «notre obéissance» qu'en une certaine activité extérieure. C'est du cœur que proviennent les sources de la vie; l'obéissance doit d'abord être dans le cœur, dans un cœur soumis, paisible et confiant en son Dieu, un cœur d'enfant. Aucun travail spirituel qui tend à mettre le cœur dans cet état béni et désirable, n'est ni ne sera jamais la communion. La communion du fidèle avec Dieu est, ici-bas, l'état le plus rapproché de celui de la perfection (1 Cor. 13, 10). Elle ne peut pas subsister dans une âme subjuguée par des pensées légères ou mondaines, puisque le monde est incompatible avec Christ qui est le centre de la communion. Elle ne se trouve point pleinement dans le combat d'un cœur qui cherche à remonter sur le sentier étroit, mais assuré et béni, de la pureté et de la sainteté. D'un autre côté, l'action intérieure de l'Esprit sur la conscience et sur le cœur est indispensable pour juger et pour écarter tout ce qui, chez un fidèle, n'est pas conforme à Christ et aux pensées de Dieu. Il n'y aurait donc qu'un endurcissement effrayant à prétendre être rentré dans la communion, sans ce combat et cette victoire. Une fois mis au large avec Dieu, le cœur trouve la communion et, dans celle-ci, l'obéissance dont les bonnes œuvres (*de confiance en Christ*) sont la précieuse manifestation extérieure. «Notre obéissance» n'est pas ce qui peut faire que notre cœur ne nous reprenne pas. Ce n'est pas sur notre

obéissance (quoiqu'elle s'y lie) qu'est fondée la communion avec Dieu. Ce qui met le cœur au large avec Dieu, c'est la conscience filiale de la grandeur et de la toute-science de notre Dieu. Le cœur chrétien qui s'appuie sur de telles bases, peut entrer et demeurer dans l'état béni que décrit 1 Jean 3, 21- 23; il peut, entre autres bénédictions, compter sur l'exaucement de ses prières.

Dans la position paisible d'Abraham, dans celle du Seigneur Jésus, type divin de la perfection dans notre humanité, on ne demande aucune chose contraire à la volonté de Dieu, à sa gloire ou à notre bonheur éternel. Au reste, Jacques 4, 2, 3, confirme, par voie de contraste, l'explication que je vous soumets ici. «Si notre cœur ne nous reprend pas», la communion et tout ce qui découle de la communion se produit; aussi bien l'obéissance que l'exaucement et la joie du salut: «**Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et il vous sera fait.**» Mais, faire dépendre l'exaucement de nos prières, absolument de notre obéissance, c'est établir l'exaucement sur la base de la propre justice.

Il y a clarté et précision dans ce qui concerne la joie du salut, lorsque vous dites (1): «Quand un enfant est désobéissant, il ne cesse pas sans doute pour cela d'être notre enfant, mais il ne jouit pas de notre sourire et de nos caresses. Il en est de même

de nos rapports avec Dieu.» II ne cesse pas, pour sa désobéissance, d'être notre enfant; voilà l'assurance de notre salut; mais, à cause de son état d'indépendance, «il ne jouit pas» de notre affection; voilà la privation de la joie du salut. Ajoutons à cela, que nous ne serions pas des imitateurs de Dieu notre Père si, tout en conservant intacte notre affection paternelle pour un tel enfant, nous nous mettions à lui sourire et à le caresser avant qu'il fût revenu à lui-même et à notre amour.

(1) Page 349, 2me colonne, I. 24.

Avoir accès auprès de Dieu:

Mais voici aussitôt une autre proposition (1) qui rentre dans la confusion dont vous veniez de sortir: «Est-ce qu'un enfant n'a pas un accès d'autant plus facile auprès de ses parents, que cet enfant est plus obéissant?» Vous ne parlez pas du besoin qu'aurait l'enfant de se rapprocher de son père, ni de sa confiance filiale pour le faire, confiance qui manquerait pour ramener l'enfant égaré. Vous parlez de l'accès lui-même, et vous représentez Cet ACCÈS comme plus ou moins facile, en proportion de l'état de l'enfant. **Vous jugez le cœur de Dieu d'après ce que peut être le cœur d'un père en la chair;** encore, plus d'un tel père serait-il assez grand et assez intelligent pour ne pas rendre l'accès plus difficile à son pauvre enfant. Dans nos relations avec Dieu, l'accès ne se mesure pas à notre état. Ni l'accès ni le devoir de nous approcher du Père, ne sont diminués

par notre misère; mais le contraire a positivement lieu quant au devoir de le faire sans retard. Jésus est la porte et, par son moyen, «par lui-même», «nous avons accès auprès du Père en un seul Esprit» — par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ, «en qui nous avons la hardiesse, et l'accès en confiance, par le moyen de la foi en lui». «Approchons-nous donc avec hardiesse du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce, pour un secours opportun.»

(1) 14 lignes plus bas.

Jacques s'adressant à des chrétiens, à des enfants désobéissants (1), leur dit: «Résistez au diable et il s'enfuira loin de vous; approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous.» L'exemple de Jacob prouve, contre vous, que l'accès n'est pas rendu plus difficile pour les fidèles qui en ont le plus besoin à cause de leurs misères. Si son cœur l'eût sincèrement repris, Jacob aurait dû aller à la rencontre de Dieu. Comme il se tenait éloigné, Dieu vint à lui — en jugement jusqu'à un certain point, pour purifier son cœur — mais cependant en grâce, afin de rétablir dans sa communion ce saint égaré. Dieu se montra bien plus grand que le cœur de Jacob; il ne lui ferma, à aucun degré, l'accès auprès de Lui-même. Sans doute, qu'en tout état de choses, on n'entre dans le sanctuaire qu'avec une conscience purifiée par le sang de Christ, moyen qui est constamment à la disposition des besoins de la foi; mais quant à l'accès lui-même, prenons garde qu'en le

mesurant à notre état moral, nous rapetissons la valeur de ce précieux sang, puisque c'est par sa vertu que l'accès nous est toujours ouvert: «Ayant donc hardiesse, frères, pour entrer dans le sanctuaire par le sang de Jésus, chemin nouveau et vivant...» Cependant vous insistez en disant, dans la même page: «Pour Jouir (2) de ce pardon journalier ce qui signifie que pour pouvoir RÉCLAMER a ce pardon avec confiance, il faut vivre saintement...» Voilà votre thèse finale !

(1) Cf. 4, 4, 5 et 8 — (2) Je souligne jouir et réclamer.

N'est-ce pas un peu comme si on disait que, pour jouir de ce pardon et pour oser le réclamer, il faut ne point en avoir besoin ? Vous vous expliquez catégoriquement, dans les phrases que j'ai remplacées par des points; c'est le pardon journalier, pardon indiqué par ces paroles: «Si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père.» Selon vous, pour jouir de ce pardon journalier, il faut «encore une condition» (outre l'obéissance, je suppose): Jean, dites-vous, nous indique encore une condition: «Si nous marchons dans la lumière (1), le sang de son Fils Jésus-Christ nous purifie de tout péché.» Puis vous vous plaignez de ce qu'on abuse «aussi» de ce passage, en séparant: «le sang.... purifie de tout péché», de ce qui précède; «c'est-à-dire, en oubliant la condition de ce pardon indiquée par ce mot: «Si nous marchons dans la lumière». Mais d'abord, 1 Jean 1, 7, qui parle de «purification de tout péché», indique-t-il «ce pardon journalier

qui se rattache à l'intercession de Christ» en 1 Jean 2, 1? La purification de tout péché, par la foi à l'efficace du sang, n'est pas, je pense, le pardon journalier lui-même. Je crois qu'elle est plutôt l'effet moral du pardon, assuré par le sang et reçu dans le cœur. Le sang, c'est l'expiation devant Dieu. La foi qui saisit cela, purifie, dans son âme, son cœur et sa conscience, le racheté qui s'était souillé. Quoi qu'il en soit de la liaison que vous établissez entre 1 Jean 1, 7, et 2, 1, deux conditions doivent être préalablement remplies, selon vous, pour JOUIR du pardon journalier: l'obéissance, puis marcher dans la lumière. Mais ce n'est pas tout, tant s'en faut: Cela «signifie que pour pouvoir RÉCLAMER (2) ce pardon avec confiance, il faut vivre saintement...» En résumé, il y a donc trois conditions pour pouvoir jouir du pardon journalier, pour le réclamer ou pour l'obtenir: l'obéissance; marcher dans la lumière et vivre saintement. S'il en est ainsi, malheur à jamais sur ceux qui ont besoin de l'efficace du sang et du pardon, pour n'avoir pas marché dans la lumière ! Heureusement que le Saint-Esprit dit au v. 9: «Si nous confessons nos péchés (non pas: «si nous vivons saintement»), il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute injustice.»

(1) Vous omettez, sans indication, les mots: «Comme il est lui-même dans la lumière, nous avons communication les uns avec les autres et.» (2) Je souligne.

Appliquons à 1 Jean 2, 1, votre exégèse sur 1, 7: «**Si quelqu'un a péché**» nous indique une condition pour jouir du privilège d'avoir Jésus-Christ le juste comme notre défenseur auprès du Père. Ce qui signifie que, pour pouvoir réclamer ce privilège avec confiance, il faut pécher !

La vérité est que ces «si» n'expriment nullement des conditions dans le sens de votre exégèse. Je trouve ce mot «si» sept fois de 1 Jean 1, 6, à 2, 3. Je les appellerais des si causatifs, pour exprimer qu'ils indiquent un état de choses, par voie de supposition (1). Au chapitre 2, 1, le sens est: quand le malheur d'avoir péché nous est arrivé, NOUS AVONS un défenseur. Cela n'indique aucune condition à exécuter, mais une précieuse ressource préparée aux saints qui en ont besoin; aussi l'Esprit ajoute-t-il aussitôt: «**Et IL EST la propitiation pour nos péchés...**» De même au chapitre 1, v. 7: «**... quand nous marchons dans la lumière**», nous avons deux promesses: d'abord la communion mutuelle des saints; puis la purification de tout péché ou la joie du pardon et du lavage des souillures contractées dans notre marche. Ces deux passages nous donnent le devoir, le désir et le pouvoir de réclamer ce pardon avec confiance, afin d'en jouir dans la sainteté.

(1) Le vrai sens de la conjonction *êân eîpomen*, est: Dans le cas où nous dirions. La dernière version de Lausanne l'a traduite quelques fois par «quand», et aussi par: «quand même».

Mais, direz-vous, j'ai défini cette obéissance, sur laquelle j'insiste partout comme sur une condition pour que l'on puisse avoir une espérance légitime d'avoir part à l'amour de Dieu en Jésus-Christ — comme une condition pour que nous puissions réclamer notre qualité d'enfants de Dieu — pour que nous puissions jouir du pardon journalier, ou même pour que nous puissions réclamer ce pardon avec confiance — j'ai défini cette obéissance par les mots: «vivre saintement...».

En effet, mon frère, et j'aurais cru que, pour celui qui a la louable intention de relever le niveau de la sainteté au milieu des chrétiens, «vivre saintement» était une vie positivement sainte: «Celui qui dit demeurer en lui, doit aussi marcher lui-même COMME IL A MARCHÉ.» Je pensais que c'était là le niveau de la sainteté pratique. Mais après avoir fait, de cette règle, une condition pour avoir part à tant de privilèges et de secours gratuits, votre cœur chrétien a senti la nécessité d'abaisser la règle, afin que le but fût plus à notre portée. Vous avez reculé devant les conséquences de votre système; vous avez resserré les limites de l'obéissance et abaissé le niveau de la sainteté pratique: «Vivre saintement, dites-vous, c'est-à-dire ne pas pratiquer le péché, ne pas l'aimer, ne pas le caresser et ne pas y persévérer (1) MALGRÉ LES AVERTISSEMENTS QUI NOUS SONT DONNÉS». Pour mon compte, je rejette cette sainteté négative, lors même que c'est un cœur chrétien qui me la présente afin de

ne pas m'imposer des conditions trop effrayantes. Je la rejette d'autant plus, lorsqu'elle usurpe la place de la foi et de ses plus magnifiques privilèges. Au reste elle se trouvera encore trop élevée, soyez-en certain, dès qu'on en fera sincèrement une condition pour mériter toutes les grâces dont il a été question: «Ne pas aimer le péché» dit beaucoup ! Combien de chers enfants de Dieu qui ne sont peut-être point encore parvenus, au bout d'un long combat, à oser dire cela d'eux-mêmes, en sincérité et d'une manière absolue! Combien d'autres sont tombés assez profondément pour fuir tous les avertissements des frères et pour n'avoir plus ni le désir ni le besoin de s'approcher du trône de la miséricorde, qui est dans la lumière. Qu'ils soient repris par leur conscience et que, dans cet état, déjà précieux mais encore si critique, votre étude vienne à tomber entre leurs mains — ? Aux mondains incrédules vous diriez, je pense: «Allez à Christ avec tous vos péchés connus et inconnus; allez à Christ tel que vous êtes, vous y trouverez le pardon — un seul regard de la foi vous suffit pour être sauvés...» Et ce serait le contraire pour des saints en chute?

(1) Je souligne les derniers mots.

Joie et assurance dépendent de Jésus:

L'Esprit et la Parole nous guident pour le retranchement, dans le cas où les avertissements de l'amour fraternel auraient été inutilement épuisés. Mais ni la Parole ni l'Esprit n'ôtent aux saints

en chute la faculté de s'approcher, ou l'accès, par le moyen de Jésus-Christ, auprès du Père des miséricordes. Ce n'est ni l'Esprit ni la Parole qui nous ôtent ces ressources pour des cas où, sans elles, nous péririons infailliblement. Les présenter aux âmes, les leur tendre, pour ainsi dire, est un des meilleurs moyens de provoquer en elles la componction et la véritable repentance.

C'est une triste parole de l'incrédulité que celle-ci: «Je suis un trop grand pécheur pour être reçu, écouté et pardonné.» Mais elle a — chez les croyants — des sources profondes, dans l'enseignement et dans la nourriture mélangés que reçoivent, presque nécessairement, les brebis de Jésus confondues avec le monde pour les choses de Dieu. Sans mépriser, Dieu m'en garde, le sentiment de regrets et d'humiliation qui peut se trouver sous ces paroles, je dis seulement qu'une âme qui, en face de la Grâce, reste dans ces termes, demeure dans l'incrédulité. Elle court le danger de suivre plutôt la pente de la ruine et du désespoir que celle du relèvement, de l'assurance, de la communion, de l'obéissance et de la joie du salut — choses qui, réunies, méritent véritablement d'être définies par les mots: «vivre saintement».

Vous citez les lignes suivantes (1) que vous blâmez fortement: «L'assurance chrétienne (la hardiesse filiale de l'Esprit d'adoption) ne dépend nullement de quoi que ce soit qui puisse se trouver en

nous (2). C'est le contraire qui est vrai; car notre joie et notre assurance dépendent de Jésus. Dieu les a attachées à Jésus qu'il a établi et agréé comme victime, comme propitiatoire par la foi en son sang et comme Grand Souverain Sacrificateur sur la maison de Dieu. Vous pouvez comprendre maintenant qu'il s'agit, dans cette phrase, non pas de l'assurance du salut, comme vous vous le figurez, mais de la hardiesse des enfants pour s'approcher de Dieu dans leurs besoins et leurs détresses. La confiance filiale pour s'approcher du Père, soit afin d'y trouver la purification, soit dans la joie qui est liée à cette purification — cette confiance et cette joie ne dépendent pas de toutes les conditions sur lesquelles vous les avez fondées. Elles sont fondées sur Jésus, elles dépendent de Jésus. Et si, en m'examinant, je trouve quelque fidélité en moi, j'y dois reconnaître une œuvre et un fruit de la grâce; nullement quelque mérite qui «soit en moi», selon la portée bien connue de cette expression, parmi tous les chrétiens qui combattent le mysticisme et le légalisme. Il y a bien «quelque chose en nous» qui peut empêcher la joie et nous ôter le désir de nous approcher pour la retrouver. C'est l'incrédulité, dont Satan se sert pour atteindre son but, en nous éloignant de Dieu et en nous tenant plongés dans les brouillards qui nous cachent la lumière. La foi, au contraire, profite des ressources de la grâce qui, seules, peuvent nous maintenir dans la vraie sainteté.

(1) Études scripturaires, page 30, lignes 14-16. — (2) Je complète la citation depuis ici.

Dans l'étude que vous attaquez, j'ai prouvé que, déjà sous l'ancienne alliance, l'assurance du salut était entièrement celle de l'Esprit de Christ, parlant pour le résidu d'Israël, et cela au milieu de l'affreuse et incurable corruption de ce peuple. Dans ce cas, désespéré en apparence, je me suis écrié (1): «Mais cela ébranle-t-il l'assurance de la foi? Bien au contraire!» Voilà, mon frère, des paroles bien plus explicites que celles que vous avez signalées. Pourquoi les avez-vous laissé passer? C'est peut-être parce que le Psaume 78 dont il était question, est l'expression même des vérités que je mettais en avant et que vous combattez.

(1) **Éludes scripturaires, n°. 9, page 12,1. 6, en bas.**

Continuant à confondre la confiance pour s'approcher, avec l'assurance du salut, vous dites aussitôt: «On rencontre des chrétiens qui ont trouvé le triste secret de posséder une assurance que rien ne vient jamais troubler, pas même les chutes qui devraient les humilier. Pour moi, je ne porte pas envie à leur assurance, j'aime mieux la sainte tristesse d'un chrétien qui, aspirant à la sainteté, use ses genoux en luttant contre le péché.» Passe encore, si ce saint s'est approché de Dieu avec l'assurance d'un enfant de Dieu qui éprouve le besoin d'être exaucé et fortifié dans une marche conforme à sa vocation, ou d'être relevé et restauré, pour le cas où il n'aurait pas marché comme un saint. Celui-là profite, EN TOUT ÉTAT, de sa qualité

d'enfant de Dieu et de l'accès toujours ouvert aux enfants. C'est de la foi. Mais j'aime encore mieux l'état de ce même saint qui, restauré par la prière, se relève et recommence à marcher dans la joie et dans l'espérance, dans l'amour et la vérité: «C'est pourquoi, redressez les mains affaiblies et les genoux paralysés; et faites des traces droites avec vos pieds, afin que ce qui est boiteux ne se détourne pas entièrement, mais que plutôt il soit guéri.» Dieu jugera la manière dont chacun de ses serviteurs aura obéi à cette injonction; la chose est fort grave, assurément. Pour mon compte, je veux continuer à crier aux saints ébranlés, affaiblis, à tous ceux que leur cœur reprend, à ceux même qui, quoique ayant la vie, restent couchés parmi les morts: — «Ne rejetez donc point votre assurance qui a une grande rémunération.»

Enfin vous terminez en disant: «Ou plutôt j'aime mieux entendre un héros chrétien, sur son lit de mort, le général Havelock, disant à son illustre ami le général Outram: «Depuis plus de quarante ans, j'ai dirigé ma vie de manière à n'avoir rien à craindre, lorsque la mort serait là.» Vous opposez à «un triste secret» ce qui vous paraît être à l'assurance d'un salut qui est de Dieu, par la foi en son fils Jésus-Christ, deux choses dont la meilleure, selon vous, est l'assurance de la propre justice. Puis, vous terminez par ces paroles: «Le royaume de Dieu, nous dit Paul,

n'est ni aliment ni breuvage, il est (1) justice, paix et joie par le Saint-Esprit.» Précisément le contraire de l'évangile de Havelock.

(1) Lisez: «mais», pour: «il est». Je souligne le reste.

J'ai horreur de ce château de cartes, de ce perfide roseau pour appui. Je lui oppose la réponse de Pierre humilié et repentant, mais toujours plein de confiance en Jésus: «Seigneur, tu sais toutes choses; tu connais que j'ai de l'affection pour toi.» Pierre s'en remettait à Jésus, sans aucune confiance en ses sentiments ou en ce qu'il aurait cru pouvoir trouver de bon en lui-même.

Laissons de côté le guerrier dirigeant la mort et la destruction; organisant et ordonnant les atroces représailles et tout ce train de meurtre et de désordres; considérons le chrétien sur son lit de mort. En face du jugement sous lequel «chaque chose portera son vrai nom», il met sa confiance dans la direction qu'il a donnée à sa vie. Comment nommera-t-on cette assurance-là? Veuille le Seigneur préserver tous les saints d'une assurance — soit de salut, soit de pardon journalier — fondée sur de telles bases. C'est absolument dire qu'on compte sur ses propres mérites devant Dieu. En tout cas, il en sera jugé ainsi, là où «tous, saints et pécheurs, quoique pas en même temps, ni sur le même pied, nous serons alors manifestés».

On peut ignorer la différence qui existe entre la sainteté de position et la sanctification pratique; entre l'assurance du salut, la joie du salut, et la hardiesse filiale pour s'approcher du seul vrai refuge dans le danger. On peut, surtout dans l'ardeur d'une attaque, omettre le fait d'une nouvelle création à l'image de Dieu, ou remplacer ce fait par le devoir d'être imitateurs de Dieu, devoir qui découle du fait; on peut remplacer «il est» par «il doit être», «nous sommes» par «nous devons être» — on peut soutenir que les reproches que Dieu ajoute aux reproches que se fait déjà un cœur exercé, sont le moyen d'apaiser ce cœur; que l'enfant de Dieu n'est pas encore pur, puisqu'il se purifie des souillures avec lesquelles il entre en contact ici-bas — on peut même enseigner que, aussi longtemps que nous marchons dans les ténèbres, nous ne sommes plus dans les conditions du salut, nous ne pouvons réclamer ni notre pardon journalier, ni notre qualité d'enfants de Dieu — on peut faire tout cela et passer encore pour être orthodoxe, dans un certain sens et dans une certaine mesure, lorsqu'on est connu pour un frère aimant et zélé; mais j'estime que l'évangile de Havelock, ou du moins ce que votre écrit m'autorise à appeler ainsi, n'est propre qu'à renverser la vérité, si elle pouvait être renversée.

J'oppose à l'évangile du «héros chrétien» cette pensée de Paul, citée dans le travail que vous avez jugé: «Car je n'ai rien sur ma

conscience, mais je ne suis pas justifié par cela. Celui qui me juge, c'est le Seigneur.»

Je ne donnerais pas un fétu de paille d'une joie du salut qu'un état de péché ne troublerait pas; ni d'un accès auprès du Père, qui me serait mesuré au rebours de mes besoins.

Je ne donnerais rien de plus, pour une assurance du salut dont mon état spirituel serait la mesure.

FIN

A Christ seul soit la Gloire

